

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES détaillée page (sept col. en 7).....	1 ^{re} ligne	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^{me}
RÉCLAMES d' d' (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE... (cinq col. en 7).....	11

Bureau du Journal, 8, rue de Cheverus.
 ANTOINE HAYAS, directeur du Grand-Théâtre.
 ANTOINE HAYAS, 8, place de la Bourse.
 SOCIÉTÉ GIRONDAISE DE PUBLI-CITÉ, 10, rue de la Victoire.
 Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes (après) : —	Clarete-Intérieur, Bord.	3 mois	6 mois	Un an
Dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 ^{me}	11 ^{fr}	22 ^{fr}	
Autres départements et Colonies.....	6 ^{fr}	12	24	
Étranger (Union Postale).....	9	18	36	
Abonnements d'un mois pour la France.....	2	25		

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 Téléphone : De 8 h à 20 heures, n° 82.
 De 20 h. à 5 heures, n° 89.

PARIS, 8, boulevard des Capucines
 Téléphone : 103.27. — 16 Inter.

A SALONIQUE



LA FETE DES CROIX DE GUERRE DU CORPS EXPEDITIONNAIRE D'ORIENT
Le général Brulard, entouré des héros de sa division. Photo H. MANUEL

SOUS LES RUINES DE L'EUROPE

Le mot est de Maximilien Harden, baromètre simpliste et sûr des fluctuations atmosphériques de l'Allemagne : « Si l'on nous y contraint, a-t-il écrit, force nous sera de nous engouffrer sous les ruines de l'Europe ! » On reconnaît là le goût du Kotossal. Et si ce mot n'est pas un bluff, mais le sens exact d'une réalité, ce qui est fort possible, il traduit bien, jusque dans le désespoir futur et certain, cette mégalomanie furieuse qui a jeté l'Allemagne contre la civilisation.

Cette guerre, en effet, le grand historien d'Italie, Guglielmo Ferrero, l'a très justement observé, tout en étant un conflit armé entre Etats, et le plus sanglant des conflits, « est en outre quelque chose de plus grand, de plus profond et de plus complexe : une de ces grandes crises de l'histoire qui de temps en temps bouleversent une partie du monde et modifient profondément la marche des civilisations, une des crises par lesquelles se déroulent violemment les difficultés accumulées peu à peu par les erreurs, les imprévoyances, les mauvaises passions, les intérêts égoïstes de plusieurs générations. »

A la base du drame se trouve le matérialisme et vorace orgueil allemand, cet orgueil que Maurice Muret a savamment analysé et qui a déterminé les ambitions allemandes, préparé ses moyens de conquête et organisé ses lois de guerre par la terreur. C'est ce même orgueil démesuré qu'atteste Maximilien Harden lorsqu'il s'écrie que l'Allemagne vaincue s'écroulera du moins sous les ruines de l'Europe.

Il exagère. L'Europe est vaste et l'Aigle noir aux griffes crochues n'a imité la largeur de ses ailes que sur la Belgique, la Serbie, et des territoires russes et français. L'Europe est vaste, et si remuée qu'elle soit par le cataclysme, on ne prévoit pas comment elle pourrait s'écrouler sur l'empire allemand enfin refoulé et terrassé.

A cela près, la phrase sonne; elle a de l'allure; elle fait bien : « Sous les ruines de l'Europe ! » Mais, pour qu'elle fût réalisable, encore faudrait-il que tous les neutres, et non seulement le vaillant Portugal, se fussent mis de la partie. S'ils s'en mettaient à présent, ce ne serait pas pour l'Allemagne; ce serait contre elle. Ils assureraient, sous le flot des assaillants, sa formidable et définitive défaite. On voit mal en ce cas comment l'Europe en ruines s'effondrerait du coup sur le cadavre de son ennemi.

Harden n'a-t-il voulu parler que de la France et de ses alliés, et cela à l'heure même où entre ces grands peuples l'union complète va se faire dans ce conseil des alliés qui tient en ce moment même ses assises à Paris? Vraiment, la fanfaronnade serait burlesque. Il n'apparaît nullement que la Russie, l'Angleterre, l'Italie et la France soient à bout de souffle et en danger d'épuisement. Leurs réserves sont intactes, leurs ressources sont immenses; il reste, magnifique symbole, une petite armée belge; il reste, non moins belle espérance, une armée serbe; chaque jour, munitions et canons arrivent, sortant de l'usine, à la rescousse; l'argent ne manque pas, ni les vivres, ni les matières pour la fabrication de combat :

alors, comment l'Europe des alliés serait-elle en péril ?

Certes, l'effort est rude, il est immense; il exige assurément l'entente complète des directions, des moyens, des énergies; certes, jamais on ne travaillera assez intensivement, de jour et de nuit, pour forger des canons et tourner des obus, créer des gaz asphyxiants, organiser le meilleur emploi des soldats et des citoyens; mais l'issue n'est pas douteuse. L'Allemagne peut multiplier ses sous-marins, ses zeppelins et ses avions, si nous savons, nous aussi, mettre à profit la guerre d'usure. L'admirable résistance de nos troupes à Verdun, après la Marne, après l'Yser, marque une des plus hautes heures de notre histoire. La résolution implacable des alliés fera le reste.

Harden, baromètre simpliste et sûr, a raison de prévoir que l'issue de cette guerre effroyable sera l'écrasement de l'Allemagne. Il ne peut y avoir d'autre conclusion, il ne doit pas y en avoir : les lois morales violées, la sanction du Progrès l'exigent. C'est le sort du monde qui se joue en ce moment, et toutes les valeurs morales de l'avenir qui sont en suspens : l'honneur, la justice, la foi, la pitié.

L'Allemagne sera vaincue; demandez aux Neutres les plus neutres s'ils en doutent à présent ! Elle ne s'écroulera point sous les ruines de l'Europe, elle s'écroulera sous ses propres ruines et la malédiction de la conscience universelle. Et ce sera son plus grand châtiment de voir les autres peuples, qu'elle a injustement attaqués ou contraints à se battre, panser leurs plaies, se refaire dans une harmonie forte d'où elle sera exclue, comme indigne !

Paul MARGUERITTE.

Carnet du sergent Frick

(Effectif de son bataillon)

- Août 1914.**
A Louvain, sous l'hôtel de ville.
Nous sommes mille.
- Août 1914.**
Le seul sergent à Charleroi
Debout, c'est moi !
- Octobre 1914.**
Mortifié par terre sous Dixmude...
Le coup est rude.
- Mai 1915.**
Après le Mesnil-Iles-Hurlus,
On n'était plus
Aussi nombreux qu'au mois d'août :
Dix-huit en tout !
- Mai 1915.**
Aux Eparges — « De profonds ! » —
Nous restons dix !
- Septembre 1915.**
On est sept après la Champagne,
Quelle campagne !
- Février 1916.**
En Lorraine, après Herbebois,
Tout juste trois !
- Mars 1916.**
Au bout d'un mois après Verdun,
Nous sommes un !
Si je dois aller en Argonne...
Il n'y aura plus personne !...
Pour copie conforme :
Gaston JOLLIVET.

Un Jeune Héros italien

Le jour où M^{lle} Eve Lavallière quittait Bordeaux après les représentations de l'Oiseau blessé, je recevais une lettre à la signature connue, où l'on me disait à peu près :

« Vous verrez sans doute M^{lle} Lavallière se passer à Bordeaux... Dites-lui que le jeune Italien de vingt ans avec lequel elle dansait le tango et chantait dans une famille amie, à l'été de 1914, sur ces bords solitaires du bassin d'Arcachon qu'on appelle le Pilat, est mort en héros... Avant l'assaut où il devait trouver la mort, il a écrit à ses parents une belle lettre dont sa mère m'envoie une copie. Vous la lirez... Pauvre petit ! »

J'ai fait part à M^{lle} Lavallière de la mort héroïque de son danseur. De vraies larmes, pas des larmes de théâtre, mouillèrent ses yeux.

« C'était, me dit l'artiste, un être simple, primitif, un peu sauvage, d'une sensibilité tout intérieure... Au Pilat, il n'y avait que deux bâtisses : la mienne et celle de ses amis... On voisinait, s'pas ? On dansait, on chantait au son d'un vieux phonographe.

« Antonio se mêlait à nos jeux, avec une timidité amusante. Mon costume de garçon l'inquiétait un peu. On lui disait bien que j'étais une artiste parisienne, assez connue... Il avait de la méfiance. Ce petit bout de femme habillée en gosse, une artiste ? Ça le déconcertait, s'pas ? Il déposait sur ma fenêtre de petits bouquets de violettes, et il se sauvait comme un voleur... Pauvre petit ! »



Le petit a été plus crâne devant l'ennemi que devant M^{lle} Lavallière. Nous avons relu ensemble l'admirable lettre qu'il écrivait aux siens la veille de l'assaut :

« Parents adorés,
« Nous sommes prêts. Les mots « En avant ! » ont déjà passé dans nos rangs. Ils ont été suivis d'un long frémissement. Un cri puissant, un tumulte de baïonnettes, et huit cents bersagliers se lanceront sur l'ennemi !... Nous vaincrons ou nous mourrons.

« Que ceci soit pour vous comme mon dernier salut. Pardonnez-moi toute la peine que j'ai pu vous causer jusqu'ici. Pardonnez-moi aussi la franchise avec laquelle je vous annonce le péril au devant duquel je cours.

« Mais je sens le besoin de vous dire combien est grand mon amour pour vous, et de vous assurer que je vais tranquille et serein là où le devoir m'appelle.

« Si le ciel veut que je revienne, nous serons tous encore plus heureux. Si, au contraire, je dois, pour notre chère patrie, verser ce sang que vous m'avez donné, soyez-en fiers et orgueilleux.

« Je fais cela en Italien, en fort.

« Je vous embrasse infiniment. Ma dernière pensée sera pour vous.

Votre fils,
« Antonio SALA. »

Frôlé par l'aile de la mort, le jeune Italien ignore la défaillance. Ses vingt ans n'ont pas un regret, pas une faiblesse, une plainte. Comme nombre de ses jeunes frères alliés, il règle ses comptes avec la vie qu'il a connue à peine. Elle lui a beaucoup donné, puisqu'elle lui permet le sacrifice glorieux pour lui, glorieux pour les siens. Et le petit danseur de tango écrit et meurt en romain...

P. B.

A PARIS



LA SORTIE DE LA DERNIERE SEANCE DE LA CONFERENCE DES ALLIES
De gauche à droite : Le général Roques, ministre de la guerre; M. René Renoult; le Généralissime Joffre; M. Malvy, ministre de l'intérieur. Photo H. MANUEL

LES ARMES NOUVELLES

Parmi les armes nouvelles dont il est permis de parler, parce que leur description a été donnée par des périodiques anglais, est le bateau de patrouille à moteur des Anglais. Comme dimensions, il se rapproche de notre ancien torpilleur de flotilles de 2^e classe, mais très souple, très rapide et — point essentiel — ne fait pas de fumée. Ni mâts, ni cheminées, il n'est donc pas plus visible que le sous-marin qu'il cherche, et se trouve à cet égard sur un pied d'égalité avec lui.

Ce type paraît avoir donné des résultats intéressants dans la mer du Nord. La grande affaire, on le sait, est de situer le sous-marin. Lorsqu'il est repéré, son compte est généralement réglé. Le problème de la vue est donc très important. Si le chasseur est vu par la bête avant de l'avoir vue lui-même, elle lui échappe forcément. C'est ce qui explique que nous ayons peu de torpilleurs ayant pu voir des sous-marins : leurs fumées les décelent de très loin.

Une autre cause de difficultés est le bruit très caractéristique que font les hélices des bâtiments rapides. Autant qu'on peut le savoir par ce qui transpire de l'examen des sous-marins ennemis capturés, ils sont munis d'installations microphoniques très perfectionnées et doivent faire grand usage des avertissements au son. La suppression des hélices pour les chasseurs de sous-marins et leur remplacement par des hélices aériennes est une question qu'il paraîtrait fantaisiste de poser à notre marine qui, très sagement, n'admet comme possible que ce qui a déjà été réalisé ailleurs. Il faut la signaler en passant comme une possibilité de l'avenir.

Tous ces changements et les nouveaux progrès en cours de réalisation sont liés, on le voit, au perfectionnement des moteurs. Ceux qui regardent le sous-marin lui-même ne le sont pas moins.

Ce serait mal connaître nos ennemis que de penser que dans cette lutte entre le sous-marin et ses chasseurs, ils restent inactifs et ne déploient pas toutes les ressources de leurs industries militaires. D'après plusieurs indices, on peut prévoir la solution vers laquelle ils tendent et dont nous allons sans doute voir bientôt essayer les premiers échantillons.

Pour le sous-marin, se soustraire aux chasseurs par la plongée est une tactique en quelque sorte négative. Non seulement la plongée prolongée à laquelle ils s'astreignent à la moindre vue suspecte les annihile pendant une partie plus ou moins longue de leurs croisières, mais elle les épuise, les contraint à de fréquentes recharges en surface de leurs accumulateurs et, en définitive, accroît leurs risques en diminuant beaucoup leur utilisation. Le problème qu'ils semblent s'être posé est de pouvoir affronter les chasseurs en surface au moyen d'une artillerie à plus longue portée que la leur et d'une vitesse assez grande pour leur permettre de rester maîtres de la distance.

Les caractéristiques du nouveau sous-marin seraient donc : une grande vitesse en surface et des canons (deux probablement) de fort calibre, 12 cm ou 15 cm. Elles comportent naturellement un tonnage

considérable, qui dépasserait mille tonnes.

De tels bâtiments, s'ils sont réalisés, seraient en somme des croiseurs de haute mer ayant la faculté de plonger. Mais ils n'auraient à faire usage de cette faculté qu'en présence de grands navires de guerre, et, dans ce cas seulement, se serviraient de la torpille. Les attaques des bâtiments marchands, la résistance aux navires chasseurs se feraient en surface et par un tir à longue portée.

On conçoit tout ce qu'une telle perspective peut avoir de séduisant pour des gens qui font un métier d'assassins traqués depuis le début de la guerre : forcer les grands navires alliés à prendre la mer pour les poursuivre, trouver ainsi des chances d'en torpiller quelques-uns, refouler les patrouilles qui, jusqu'ici, leur ont fait subir des pertes si sensibles, voilà de quoi les tenter.

Reste à savoir jusqu'à quel point leurs espérances se réaliseront. Les alliés possèdent de fortes flotilles de bons limiers, qui ont les jambes longues, les reins solides et une artillerie qui a fait ses preuves. Il n'y a aucun doute qu'ils salueront avec la plus grande joie un ennemi qui se croira de taille à se montrer à la surface de la mer. Si les nouveaux sous-marins allemands se servent aussi bien de leur artillerie et de leur vitesse que les nombreux torpilleurs allemands dont les carcasses sont maintenant au fond de la mer du Nord, ils ne seront pas bien redoutables aux escadrilles alliées.

C'est cependant un élément nouveau de la guerre sur mer qui va sans doute faire son apparition cet été. Il peut modifier l'aspect de monotonie où elle s'est fixée depuis un an. A cet égard, il mérite qu'on s'y intéresse et qu'on attende son apparition avec curiosité.

Jean CLAUDIUS.

A nos Lecteurs

Nous inaugurons aujourd'hui le nouveau format qui permettra à la PETITE GIRONDE de paraître régulièrement sur huit pages et deux fois par semaine sur quatre pages.

Dans le numéro de la PETITE GIRONDE du 5 mars nous avons indiqué à nos lecteurs les raisons pour lesquelles, en nous conformant aux décisions prises par les Syndicats de presse, nous réduisions deux fois par semaine le nombre de pages de la PETITE GIRONDE. Le nouveau format à quatre pages aussi bien qu'à huit pages assure à nos lecteurs, comme par le passé, un service d'informations extrêmement complet, une brillante collaboration, la variété et l'abondance des rubriques qui sont si appréciées.

Nous sommes persuadés que cette transformation, qui est provisoire, sera accueillie très favorablement par nos lecteurs.

Voir le Communiqué en 3^e page

LE FRANÇ-PARLER DE M. DENIS BOUCHARD

ENTRE SOI

N'y gagnerions-nous que cela, cette guerre du moins nous aura appris à nous mieux connaître : elle nous a révélés à nous-mêmes. Nous savons maintenant ce que nous valons, et m'est avis que nous en pouvons concevoir quelque fierté.

J'ai souvent entendu dire, de par le monde, — et même chez nous, — que les Français étaient un peuple vantard et superficiel, qui ne voyaient rien au-dessus d'eux-mêmes... Quelle ineptie! Avant la guerre, les Français étaient tout au contraire le seul peuple de la terre qui ne se crût pas le premier de tous.

— Demandez plutôt à un Anglais, à un Russe, à un Espagnol, à un Bassuto ou à un Tagal quel est le premier pays du monde : invariablement, il vous répondra que c'est le sien. Et il aura bien raison.

— Posez le même question à des Français de mon âge, de l'âge où l'on ne se bat plus, hélas!... Ils vous répondront le plus souvent par un éloge enthousiaste des deux ou trois pays qu'ils auront visités... des pays de cocagne où les allumettes prennent, où les trains arrivent avant l'heure, où les cochers sont polis, où l'on obtient la communication téléphonique avant de l'avoir demandée, etc.

— A part cela, ces braves gens n'ont guère dépassé Bruxelles, Douvres ou Vintimille.



Il n'est rien de tel que de voyager beaucoup et loin pour mieux aimer son pays au retour. Moi qui ai tant bourlingué, comme disent les vieux matelots, je sens grandir en moi, à mesure que je vieilliss, le culte raisonné de ma patrie.

— Et je ne m'y suis jamais autant plu que depuis la guerre.

— A Paris même, où je vis neuf mois de l'année, pour faire plaisir à ma femme et à mes enfants; ce Paris dont le cosmopolitisme d'avant-guerre m'exaspérait, eh bien, je me suis pris à l'adorer depuis qu'il a repris sa vraie figure.

— Tenez, hier jeudi, j'ai mené ma petite Jacqueline à la Comédie-Française, parce qu'elle avait été la première de sa classe, et que je lui avais promis Britannicus en matinée.

— Nous sommes rentrés à pied, l'enfant et moi, sous un doux crépuscule où les premiers reverberbes s'allumaient discrets et rares, car la crainte du zéppelin est le commencement de l'obscurité. Eh bien! j'ai éprouvé la vérité de cette parole que j'ai entendu dire naguère à mon ami P.-J. Toulet :

— Il y a des moments où l'on marche dans Paris avec respect.

— La ville semble plus belle d'avoir été menacée. Sa beauté en a pris je ne sais quoi d'auguste et de sacré.

— Et puis elle a cessé d'être le rendez-vous de toute la terre et l'auberge du monde, pour redevenir la capitale de la France; on y entend parler notre langue, tous les passants ont le même air de gravité digne. On sent que tous songent à ce qui se passe là-haut. Il semble que cette fraternité, qui jusqu'avant la guerre ne se montrait que sur nos monuments, ait pénétré maintenant dans nos mœurs, et que le danger conjuré nous ait laissés à tous le sens de l'union et de l'entente.

— Bref, j'étais si content de mes contem-

porains, de moi-même, de M. de Max, qui est un admirable Néron, et de ma fille, qui travaille de tout son cœur, que je suis entré avec elle chez un bijoutier du boulevard, et que je lui ai payé une petite bague de dix francs, dont elle avait envie depuis longtemps.

— Hélas, j'avais compté sans ma femme... Je dois reconnaître qu'elle ne m'a rien reproché pendant tout le dîner, mais quand nous nous sommes trouvés enfin seuls, ah! mes amis, quelle scène! et quelle averse de récriminations! Je tiens à vous en faire tous profiter, ce sera ma revanche!...

— Comment! malheureux! m'a crié de son lit (car nous occupons des lits jumelés) ma brave et sévère épouse, solidement calée sur ses deux oreillers. Comment! tu oses faire à ta fille des cadeaux de dix francs pendant la guerre, quand tout augmente. Mais tu veux donc nous ruiner? Sais-tu ce que le beurre valait ce matin aux Halles??

— J'exprimai ma totale ignorance par un grognement craintif. Mais M^{me} Bouchard était déjà lancée dans un autre développement. — La guerre! C'est le moment que tu choisis pour donner des goûts de luxe à une gamine qui n'aura que cent mille francs de dot.

— Ma bonne amie, fis-je observer modestement, ta fille aînée s'est fort bien mariée sans dot, et je ne sache pas que notre gendre nous en ait jamais voulu.

— Il ne manquait plus que cela, par exemple! Lucien sera trois fois millionnaire, et il a fait un mariage d'amour. Il a épousé Henriette pour sa beauté; et d'ailleurs, elle le lui a bien rendu, car Lucien est vraiment un gentil garçon.

— Et penses-tu que notre Jacqueline soit si mal tournée?

— Jacqueline, elle sera ravissante!

— Eh bien! alors?

— Alors? reprit M^{me} Bouchard, en bourrant son traversin de coups de poing furieux. Alors, raison de plus pour ne pas encourager la coquetterie de cette gamine. Elle ne le sait déjà que trop qu'elle est jolie, la mâtine, et ce n'est pas à nous de le lui rappeler! Une bague! Je te demande un peu! Et deux mois après les étrennes! Une bague à un enfant qui aurait besoin d'un parapluie, d'une robe plus courte à présent qu'elle grandit, et d'une paire de bottines neuves. Non! vois-tu, Denis, depuis que tu t'es mis dans le journalisme, je ne te reconnais plus! Ces gens-là te perdront, c'est moi qui te le dis. Tu te crois raisonnable! A cinquante-quatre ans!



— Cinquante-trois, Berthe!

— Tu es dans les cinquante-quatre. Et tu te conduis comme un enfant! Est-ce que la guerre ne devrait pas nous apprendre à tous la simplicité? Sais-tu ce qui menace le plus l'avenir de ce pays? C'est qu'après la guerre, chacun en France voudra encore paraître plus riche qu'il ne l'est! Voilà ce que tu devrais dire à tes lecteurs, si tu en as!!

— Berthe!
— Tu avais commencé ta chronique par des histoires politiques. Oh! ne secoue pas la tête... j'ai lu les premières lignes! Tu ferais mieux de dire que la guerre devrait nous rendre le goût du foyer. Maintenant, encore on vit trop pour les autres, je veux dire pour épater les autres, au lieu de vivre pour soi et chez soi. Il ne faut plus qu'après la guerre il reste encore des gens qui dînent de plats réchauffés pour se montrer dans les théâtres, qui se privent du nécessaire pour étaler le superflu... et qui paient des bagues de dix francs à leurs gamines, sous prétexte qu'il fait beau.

— Il me parut que ma femme avait raison, et je gardai le silence. Alors, elle me reprocha de dormir au lieu de l'écouter.

Denis BOUCHARD.

P. P. C. : CURNOSKY.

Un Chien à l'Ordre du Jour

N'oublions pas nos chiens de guerre! Ce serait de l'ingratitude. Voici le texte de la note transmise, « à titre de compte rendu », ces jours-ci, par le lieutenant-colonel X..., commandant la... brigade, de l'un des généraux de division d'une armée de l'Est :

« Le chef de bataillon commandant le groupe à l'honneur de rendre compte que le chien « Lutz », numéro matricule 90, a, dans la nuit du 21 au 22, par des grognements successifs, annoncé l'ennemi, qui tentait, par surprise, de s'approcher d'un de nos postes avancés, et, de ce fait, a permis à la sentinelle de redoubler de vigilance. Ce chien, à plusieurs reprises, s'est dressé debout pour faire mieux comprendre à la sentinelle qu'un danger imminent la menaçait, et, par son attitude, a permis à cette dernière d'avertir le poste de se tenir sur ses gardes. Le chien « Lutz » est placé tous les soirs auprès de la sentinelle du poste X... »

Nos braves chiens auront aussi leur petit livre d'or!

Les Chèques de M. Saint-Saëns

M. Camille Saint-Saëns fait de la mise en scène. C'était à la Sorbonne. M. Saint-Saëns venait de quitter le piano, et les acclamations interminables du public de la Matinée nationale le rappellent et le félicitent. De l'autre côté de la scène, même enthousiasme. Les membres du comité de la Fraternelle des Artistes félicitent chaleureusement le maître. Ce dernier, très heureux, dit au président :

— Mais ce n'est pas fini; j'ai là dans ma poche, pour votre dossier, une bien agréable surprise.

Selon la formule, le trésorier se frotte les mains, le président et ses collègues en font autant. M. Saint-Saëns exhibe un chèque...

Le trésorier considère le papier et le tend au président. On remercie M. Saint-Saëns poliment, mais sans grande effusion. Le chèque était de cinquante francs! M. Saint-Saëns rit malicieusement, et, voyant la mine déçue de son entourage, s'adresse au président :

— Ah! j'oubliais... J'ai là un second chèque que je viens de recevoir ce matin... Et il brandit un second morceau de papier. Celui-là était de 41,000 francs et avait été envoyé au maître par M. Ernest Schelling, le grand pianiste américain, qui avait prélevé cette belle somme pendant une tournée et avait tenu ainsi à manifester sa grande sympathie pour les artistes français. Le geste est beau, splendide; M. Camille Saint-Saëns a su avec esprit graduer l'effet et y ajouter du sien, puisque le premier chèque qu'il offrait avec une si spirituelle spontanéité était le montant du cachet, de l'indemnité de voiture, que les Matinées nationales accordent indistinctement à tous les compositeurs, interprètes ou virtuoses auxquels elles font appel.

Cette fois, M. Saint-Saëns a obtenu les félicitations chaleureuses du trésorier de la Fraternelle. Ne les avait-il pas largement méritées?



T'as mal aux dents! Ce que je ferais enlever ça, si c'était à moi. — Moi aussi, si c'était à toi! (Passing Show) Dessin de Géo. DIXON

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Le Torpillage du «Sussex»

LES PLUS LACHES DES CRIMINELS
Londres, 30 mars. — L'Amirauté anglaise annonce qu'elle a non seulement la preuve, consistant en fragments de la torpille, que le «Sussex» fut attaqué par un sous-marin, mais aussi que, pendant qu'un torpilleur anglais recueillait des survivants, à trois heures, le lendemain matin, après que les victimes avaient été pendant douze heures à la merci des flots, un sous-marin allemand a tenté à deux reprises de le torpiller.

Washington, 30 mars. — La suggestion allemande d'après laquelle la tragédie du «Sussex» serait due à des mines ne servira à rien. Le gouvernement des Etats-Unis soutient que semer des mines flottantes est un acte contraire à la loi internationale et qui porte atteinte aux droits des neutres.

La Situation est tendue

Washington, 30 mars. — La nouvelle du torpillage du «Manchester-Engineer» arriva au Capitole lorsque le cabinet discutait la possibilité d'une suspension de relations diplomatiques avec l'Allemagne. Elle fut accueillie comme une preuve concluante que celle-ci a décidé d'agir de nouveau sauvagement en mer, sans se soucier de ce que peuvent penser les Etats-Unis. Les fonctionnaires de l'administration des affaires étrangères pensent qu'il est convenable que tous les moyens possibles soient mis en œuvre pour démontrer définitivement le tort de l'Allemagne dans l'attaque du «Sussex» et de l'«Englishman» avant que le gouvernement américain trace sa ligne de conduite; mais le fait que M. Wilson n'a fait envoyer à Berlin aucune demande officielle est reconnu comme un témoignage que les jours des Notes académiques et des débats interminables sont passés.

Une Nouvelle Question des Etats-Unis à l'Allemagne

Washington, 30 mars. — Le gouvernement des Etats-Unis a demandé au gouvernement allemand si c'est un sous-marin allemand qui a coulé le «Manchester-Engineer».

Vapeur anglais coulé

Londres, 30 mars. — Le vapeur «Eagle-Point» a été coulé. Tout l'équipage est sauvé.

Navires coulés

Londres, 30 mars. — La golette russe «Ottomar» a été coulée. Le patron et neuf marins ont été sauvés.

Londres, 30 mars. — Le vapeur «Kyl-bridge» a été coulé le 1er mars.

Le vapeur «Lavinia-Westell» a été coulé. L'équipage a été sauvé, mais un mécanicien a été blessé.

DANS LES BALKANS

Les Français et les Allemands sont maintenant en contact

Salonique, 30 mars. — Le 28 mars, des patrouilles allemandes ont attaqué avec insistance le village de Daouli. Elles ont été énergiquement repoussées jusqu'à la frontière.

Des éléments français importants ont été poussés assez loin en avant des lignes fortifiées françaises et se tiennent maintenant en contact avec l'ennemi.

QUELQUES GÉNÉRAUX ET SOLDATS MONTÉNEGRIENS FRANCHISSENT LES LIGNES AUTRICHIENNES

Rome, 30 mars. — Les généraux monténégrins Sukasginitich, Milo et Matanovitch, avec un petit groupe de soldats, sont parvenus à se frayer un chemin à travers les lignes autrichiennes. Ils se rendront à Salonique.

BOMBARDEMENT DE BOURGAS PAR L'ESCADRE RUSSE

Berne, 30 mars. — D'après une dépêche de Budapest, l'escadre russe aurait bombardé vendredi et samedi derniers la côte bulgare, et particulièrement le port de Bourgas.

LA MAITRISE DE NOS AVIATEURS

Salonique, 30 mars. — Les Français ont abattu six avions ennemis en trois jours. Dans la seule journée du 27, il y a eu douze combats aériens. Les aviateurs français ont sauté sur leurs appareils à demi vêtus. Les combats ont eu lieu à 3,500 mètres d'altitude.

UNE ESCADRILLE ALLEMANDE JETTE DES BOMBES SUR LA FRONTIÈRE

Salonique, 30 mars. — Une escadrille aérienne allemande a été aperçue hier au-dessus de Serres, dans la direction de Salonique. Les avions français, avertis, prirent leur vol, mais l'escadrille ennemie changea de direction, lança quelques bombes sur Orphanos, sans occasionner des dégâts, et regagna la frontière par des chemins détournés.

Le Telescopage de Trains à l'ouest de Cleveland

Cleveland, 30 mars. — Vingt-cinq cadavres ont été retirés des débris de la collision. Quarante ont été conduits à l'hôpital. Les deux trains qui se sont rencontrés se dirigeaient l'un et l'autre vers l'est. Des débris couvrirent la voie allant à l'ouest. Aussi, lorsqu'un moment après, le train que l'on appelle «Le rapide du XX^e siècle» vint à passer, se dirigeant vers l'ouest, il fonça à travers les débris.

C'est le plus grave accident qui soit arrivé depuis plusieurs années sur le réseau du New-York Central.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE, du 31 mars 1916

LB Sergent Renaud Par Pierre SALES

XIII Contre-Mine

Le général de Brettecourt jouissait fort peu du repos auquel il aurait eu droit pendant son congé. Tous ceux de ses anciens camarades qui, heureusement surpris de le retrouver à Paris, avaient essayé de l'entraîner ne fut-ce qu'une soirée, s'étaient heurtés à cette réponse :

— Je n'ai pas le temps.

Il n'avait fait d'exception que pour le baron et la baronne de Vauchelles, à qui, d'ailleurs, il ne rendait que très rarement visite. Levé de très bonne heure, il travaillait le matin, puis se rendait au ministère de la guerre, où il passait une partie de la journée; il allait ensuite chez Marie Renaud et lui consacrait presque toute l'après-midi, attendant avec patience les moments où Jean les laissait seuls et où il pouvait causer tranquillement avec elle. Puis, il se rendait chez le notaire Florimont, disait quelquefois chez lui. Et, le lendemain, il recommençait, partagé entre son travail et ses amis, s'oubliant lui-même. Il ne s'appartenait plus; il était

tout au fils de Jean de Villepreux et préparait lentement, mais sûrement, les moyens de réparer le mal qu'il avait causé si involontairement.

Son plan était bien arrêté; il n'attendait, pour l'exécuter, que d'avoir vu Marie Renaud forte, capable de résister à de nouvelles «motions»; et il en prévoyait de très rudes.

Le soir même, à mistress Dickson donnait sa grande fête, Brettecourt allait commencer l'exécution de ce plan.

Vers dix heures, il était encore dans le salon de Marie Renaud et causait à voix basse avec elle. Marie avait pris ses dispositions pour qu'on ne les dérangeât pas; elle avait obtenu que Jean retournerait dans son joli hôtel de la rue Fortuny, en lui affirmant qu'elle était complètement guérie; elle avait chargé maman Renaud d'une vérification qui retenait la vieille grand-mère dans le bureau. Et, depuis une heure environ, Brettecourt expliquait à la pauvre femme tout ce qu'il allait faire. Elle l'écoutait les larmes aux yeux :

— Mais nous ne pourrions jamais, jamais avoir assez de reconnaissance pour vous, lui disait-elle par moments.

— Ne parlez pas de cela, répliquait Brettecourt. Pourvu que Jean, avec son caractère emporté, ne nous mette pas de bâtons dans les roues!

— Une fois dans ma vie, j'usurai de mon droit de mère, répondait-elle énergiquement.

— Mais vous, vous sentez-vous la force de résister à toutes ces entrevues?...

— Oui.

— Ne vous troubleriez-vous pas?...

— Non.

— Vous aurez le courage de tendre la main à ce traître, de le traiter en ami?

— Dieu m'a déjà ordonné de lui pardonner, et, maintenant, c'est de tout mon cœur

que je lui pardonne; je ne vois plus en lui que le père de Frédéric et d'Henriette.

— Et vous saurez garder votre secret toute votre vie? Vous aurez l'énergie de «espérer le même air que la vieille marquise de Villepreux et de ne pas lui dire : «C'est moi que votre fils a aimée, et mon fils est votre petit-fils?»

— Elle eut un sourire sublime et répliqua :

— N'est-ce pas moi qui vous ai demandé de respecter le bonheur de cette famille?... Que Jean soit heureux! Je sacrifie bien facilement le plaisir que me causerait une réparation. Dire la vérité, ce serait accuser le marquis actuel de Villepreux, creuser à jamais un abîme entre lui et sa mère... tandis que notre devoir nous ordonne de les réunir.

— Et... s'il survenait des complications que nous n'avons pu prévoir?

— Vous déciderez de notre conduite, mon ami; j'approuve d'avance tout ce que vous ferez. Et Jean a trop de confiance en vous pour ne pas vous s'ôter aveuglément.

Brettecourt baisa respectueusement la main de Marie Renaud et se retira. Comme il descendait le grand escalier, il rencontra maman Renaud, qui le guettait.

— Vous? fit-il.

— Oui, mon général; ma petite-fille me croit à la besogne; mais on n'a pas le cœur de travailler quand on est inquiète...

— Inquiète, vous? Et pourquoi?

— Ce n'est pas tout bonnement pour prendre de ses nouvelles que vous êtes venu voir ma petite-fille en secret, je pense...

— En secret? prononça le général d'un air très étonné.

— Oui, en secret! Est-ce donc pour rien qu'on me renvoie dans le bureau et qu'on a réexpédié Jean chez lui? J'aurais pu écouter aux portes, mais cela ne me va pas... Général, sans me dire tout, avouez-moi au moins que vous traitez quelque chose...

— Peut-être, dit-il en souriant.

— Pour l'honneur de mon Jean?

— Parbleu!

— Et vous ne pouvez m'en dire davantage?

— Non.

— Eh bien! je suis contente tout de même. Elle essuya quelques larmes, puis serra affectueusement les mains de Brettecourt.

— Là, voyez qu'il n'en faut pas beaucoup pour contenir une vieille grand-mère; mais je souffrais de ne rien, rien savoir... Allez, mon général, personne ne vous aura plus de reconnaissance que moi si vous réussissez... Après tout, ces Villepreux nous doivent bien quelque chose; c'est pour un d'eux que mon fils est mort... Marie vous a dit cela, n'est-ce pas? A Sébastopol...

— Oui, oui, je sais tout. Courage!

— Du courage? Ah! il m'en a fallu dans la vie; et l'en ai encore autant que les jeunes.

Brettecourt s'éloigna très emu.

— Comme c'est bon, murmura-t-il, de se dévouer à des êtres pareils! Et se dire que tous leurs malheurs ont été causés par un misérable et que la première pensée de cette noble femme a été de pardonner à ce misérable... Maman Renaud serait sans doute moins indulgente, et nous avons joliment bien fait d'lui tout cacher... Allons, courage, si aussi!

Il en avait certes besoin pour se présenter chez la mère de Jean de Villepreux. Et c'est chez elle qu'il se rendait maintenant.

Lorsqu'il arriva devant l'hôtel de la rue Saint-Dominique, il hésita quelques minutes. Il avait tant besoin d'être maître de lui! Et lui, qui n'avait jamais connu la peur, tremblait comme un enfant; il rêchissait encore à tout ce qu'il avait décidé, aux subtilités qu'il allait employer pour

que les dames de Villepreux ne soupçonnassent... «me pas la vérité; et, sur ce point, la volonté de Marie Renaud était absolue; que le bonheur de son fils s'accomplît, mais qu'on ne fût épargné, que les dames de Villepreux ignorent à jamais son odieuse trahison!

— C'est là le point le plus difficile de ma mission, se disait Brettecourt. La doublure ne devinera-t-elle pas que je mens?... Saurai-je même bien mentir?...

— N'hésitions plus, ce soir, ces dames sont seules l'occasion est trop bonne!

Guépin étant absent de l'hôtel, ce fut une servante qui vint ouvrir. Cette servante ne connaissait pas Brettecourt; il jugea inutile de lui dire son nom. Il demanda simplement :

— Ces dames sont bien chez elles?

— Mais je ne pense pas qu'elles reçoivent, Monsieur!

— Conduisez-moi auprès d'elles, dit-il d'un ton de commandement; ces dames me recevront je suis un ami de M. Frédéric.

En même temps, il referma la porte de la rue. La servante obéit, instinctivement; il y a des hommes auxquels on ne résiste pas.

Les dames de Villepreux travaillaient silencieusement dans le salon. Depuis le départ du marquis et de Frédéric, elles n'avaient pas prononcé une parole. Elles étaient absorbées par leurs pensées. Lorsque la servante ouvrit la porte du salon en disant à voix basse : «Il y a là un Monsieur qui m'a affirmé d'un tel ton que ces dames qui m'a affirmé...» elles se levèrent toutes les trois; elles étaient soudain devenues toutes pâles; et la douzière allait demander avant tout le nom de ce visiteur inattendu, quand elle entendit une voix grave :

— C'est moi, Madame!

Le Scandale des Réformes frauduleuses

Lombard, Garfunkel, Laborde et C^o.

Paris, 30 mars. — Par le nombre peu ordinaire des accusés, par la gravité qu'elle emprunte aux circonstances, la scandaleuse affaire des réformes frauduleuses a, sans doute, quelque droit à figurer au rang des causes célèbres. Mais elle n'y a guère d'autres titres. Elle amène aujourd'hui devant les juges militaires ces singuliers Français qui s'étaient donné pour mission de sauver des dangers de la guerre les pleutres et les simulateurs assez riches pour acheter leurs faveurs. Nous avons, au cours de l'instruction, dit comment certains médecins offraient à des militaires les moyens, soit de se faire réformer, soit de se faire hospitaliser pour un temps plus ou moins long. Les inculpés appartiennent à toutes les classes de la société, depuis les médecins et secrétaires d'état-major jusqu'aux hommes d'affaires véreux, intermédiaires interlopes.

LES TÊTES

Le protagoniste de l'affaire paraît être le docteur Lombard, qui, du reste, n'avait pas attendu la guerre pour tirer profit de la naïveté de ses contemporains. Il avait, il y a quelques années, fondé, rue de Cluny, « l'Institut des hautes études », où l'on préparait des candidats au baccalauréat et au doctorat en médecine. Il s'était ensuite lancé dans la politique et s'était fait élire membre du Conseil d'arrondissement et même président de cette assemblée. A la mobilisation, il réussit à se faire admettre comme médecin-chef dans les hôpitaux Villemin 27 et 33. C'est à cette occasion qu'il imagina la combinaison de vendre très cher des hospitalisations frauduleuses à des permissionnaires du front et de trafiquer cyniquement des réformes en révisant, par des moyens éhontés, les décisions favorables du médecin de la place.

Le « second » du docteur Lombard était le docteur Fortuné Laborde, médecin du ministère de l'intérieur, décoré de la Légion d'honneur à trente-sept ans, attaché au début de la mobilisation comme aide-major de 1^{re} classe au troisième bureau de recrutement de la Seine : ce qui lui permit de prendre part aux séances des commissions spéciales de réformes. Tout aussi avide que son complice et beaucoup moins bon vivant, l'accusation le définira : un cynique, un violent, un insolent.

Aux côtés de Lombard et de Laborde, complétant le trio des têtes de la bande, c'est le fameux Garfunkel, aventurier et escroc, personnage du « genre rocambolesque », ayant exercé les professions les plus diverses, sans oublier celles de souteneur et de voleur. Il fut mêlé, on le sait, en 1903, à une affaire d'agression contre un garçon de recettes sur le pont de Puteaux et condamné à quatre ans de prison. Ce juif russe énigmatique, qui avait vu le jour en Lithuanie, devenait tout à coup une personnalité « bien parisienne ». Sa réhabilitation judiciaire était prononcée, l'arrêté d'expulsion rapporté, et, cependant qu'un décret de naturalisation le saurait citoyen français, un autre, non moins officiel, lui décernait les... palmes académiques !

Tout cela s'explique, paraît-il, par ce que aujourd'hui nous appelons « les relations », « la camaraderie », fléau de notre temps, qui fait que personne n'est plus à sa place.

Garfunkel roulait sur l'or, un pied dans le monde politique, un autre dans la finance : table ouverte chez lui ou au restaurant, des autos, un secrétaire, une dactylographe.

Son antichambre ne désemplit pas. Il reçoit ses visiteurs en coup de vent, le téléphone à la main, et, souvent, en leur tendant l'un des récepteurs, il leur donne la primeur de Communiqué officiel. Sans doute, on sent le bluff et la mise en scène dans cette rocambolesque aventure. Il n'en est pas moins vrai que Garfunkel a pu, sans ressources avouées ni avouables, éblouir de son faste et de sa générosité les gens les plus portés, de par leur profession, à se montrer sceptiques. Sans doute exagérât-il l'importance de ses relations. Cependant, lorsqu'il dut prendre la fuite, ce fut un sénateur abusé qui s'occupa de lui faire passer la frontière. Il fut arrêté à Genève dans les conditions que nous avons relatées en leur temps.

Immédiatement après le trio Lombard-Laborde-Garfunkel, se place un autre médecin, le docteur de Saint-Maurice, un mulâtre ruiné à la Martinique par la catastrophe du mont Pelé, qui était venu s'établir dans une petite localité des environs de Laon. C'est de là que l'invasion allemande le chassa au début de la guerre. Au hasard d'un renseignement, il était entré en relations avec le docteur Lombard, qui l'affecta à divers emplois et qui fut, il faut bien le reconnaître, son mauvais génie. Alors qu'il avait mené jusqu'à ce jour une vie parfaitement honorable, le docteur de Saint-Maurice n'hésita pas à tenir lui-même une véritable fabrique de certificats de complaisance. Son tarif modeste variait de 20 à 100 fr.

LES COMPARGES

Autour du quatuor agissaient les comparses : le secrétaire d'état-major Duboscq, caissier de grand magasin, ancien conseiller municipal de Vitry, mobilisé à la 22^e section d'infirmiers, qui s'est de sa propre autorité attaché à la personne de Lombard et n'a pas tardé à en devenir l'âme damnée. Il reçoit les clients, va les chercher quand il ne les a pas amenés, les conduit à la visite, leur remet l'ordre d'hospitalisation, les pilote dans les hôpitaux de Lombard, encaisse pour le patron et pour lui-même, tient mémoire des opé-

rations réalisées sur un carnet qui deviendra pièce à conviction. Il a l'entière confiance de Lombard, ce qui lui permettra de le trahir à fond.

Puis, dans les agents subalternes d'exécution, le secrétaire d'état-major Pierron, au rôle capital, car il était chargé de procurer les ordres d'hospitalisation qu'il fabriquait au besoin. Au point de vue pénal, Pierron est le principal accusé. Injustice des choses : il est le moins rétribué. Lombard lui-même en sera touché et lui promettra de veiller à améliorer sa situation. Du moins, il lui procure la médaille d'encouragement au bien.

Puis, vient le sergent d'état-major Grandmaison, qui a pour mission spéciale d'introduire auprès de Laborde les candidats à la réforme.

Enfin, le troupeau des carottiers et des tire-au-lanc. Ils sont plus de trente, qu'il serait trop long d'énumérer et que nous retrouverons d'ailleurs à l'audience. Disons seulement qu'ils se subdivisent en deux catégories : la catégorie des simples permissionnaires désireux d'obtenir une prolongation et d'en profiter à Paris ; la catégorie des aspirants à la réforme, des commerçants pour la plupart préoccupés avant tout du soin de leurs affaires.

En raison du nombre des accusés, de celui des témoins, atteignant plus de cent cinquante, et de la défense, qui compte une trentaine d'avocats, ce procès sensationnel se tient exceptionnellement dans la grande salle des assises de la Seine, où se sont déroulées les péripéties de tant de causes célèbres. Dix-huit audiences sont prévues.

Le Directeur des Renseignements de Berne arrêté comme Espion

Berne, 30 mars. — La police fédérale a arrêté à Berne, sous l'inculpation d'espionnage au profit de l'Allemagne, Heinrich Behrmann, directeur du bureau de renseignements de la gare centrale de Berne et secrétaire général du Syndicat d'initiative bernois.

Behrmann, qui était Allemand, s'était fait naturaliser en 1914, quelques semaines avant la guerre. Il faisait de fréquents voyages en Allemagne et en Autriche.

L'arrestation a été ordonnée par la justice militaire au cours d'une enquête commencée avant l'arresté du Conseil fédéral concernant l'attribution des cas d'espionnage au procureur général de la Confédération suisse.

Behrmann a fait hier après-midi des aveux complets. Il a reconnu être à la tête du service des renseignements allemands depuis le début de la guerre et être en rapport avec l'organisation d'espionnage précédemment découverte à l'hôtel Beau-Rivage de Genève. Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de preuves matérielles écrasantes.

L'impression produite en Suisse est d'autant plus pénible que Behrmann était assimilé au rang d'officier supérieur, et était à même de centraliser des renseignements d'une valeur générale très grande. Il aurait été établi que de hautes personnalités allemandes installées en Suisse étaient en relations directes avec le chef espion.

Behrmann était en Suisse en relations directes avec le commandant de la place de Lorrach, ce même officier dont dépendaient presque tous les espions arrêtés jusqu'à ce jour.

Plusieurs autres individus, qui faisaient partie de cette bande d'espions aux ramifications très étendues, sont aussi sous les verrous. Une femme, dont on sait encore le nom, et qui était toujours mise avec une recherche extrême, est également écroulée.

Behrmann a donné sa démission de directeur du bureau des renseignements, qui a été acceptée.

Au Reichstag

La Guerre navale par tous les Moyens est approuvée

Genève, 30 mars. — La commission du budget au Reichstag a continué la discussion des questions ayant trait à la guerre sous-marine. Tous les partis ont exprimé leur opinion dans le plus grand détail.

L'assemblée a reconnu, à l'unanimité que l'action navale doit être conduite avec les moyens les plus efficaces pour mener la guerre à bonne fin.

Avant de se séparer, la commission, par l'organe de son président, a adressé ses remerciements au chancelier de l'empire.

La Scission du Parti socialdémocrate

Genève, 30 mars. — Le parti socialdémocrate de Leipzig a voté dans une conférence par 33 voix contre 6 et 3 abstentions, une résolution où il « considère le refus du budget de la guerre justifié par la situation politique actuelle ; approuve la conduite de Haase et des 19 députés qui l'ont suivi, et invite les membres de la fraction socialdémocrate qui sont contre les crédits de guerre à se joindre au parti Haase ».

A l'unanimité moins 6 voix, le comité du parti socialdémocrate a décidé d'adresser un appel au parti tout entier. Dans cet appel, la politique des 18 députés socialdémocrates de la minorité est fortement blâmée comme ayant pour but de provoquer une scission.

Les Russes remportent de Nouveaux Succès sur les Allemands et les Turcs

Pétrograd, 29 mars.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Front occidental

Sur le front de la région de DVINSK le combat continue.

Au sud de la région de DVINSK on signale un violent feu d'artillerie par endroits.

Dans la région à l'ouest du lac Narotch, nous avons délogé l'ennemi de la partie sud de la forêt, au sud du village de Mokritza et nous avons repoussé par notre feu une contre-attaque ennemie qui a suivi.

Dans la région du CANAL OGHINSKI, une violente fusillade s'est produite par endroits. Près du village de Somino, nos éléments ont forcé les barrières de fil de fer du poste ennemi et ont délogé de leurs tranchées les Allemands qui se sont enfuis au delà du canal.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur les gares de POLOTZI et de LOUMINETZ.

Sur le front de la STRYPA MOYENNE, nous avons repoussé les tentatives de l'ennemi pour s'approcher de nos tranchées.

Sur tout le front le dégel est survenu. Les terrains marécageux sont inondés. Partout, non seulement dans la région du sud, mais aussi dans celle du nord, la glace sur les rivières et les lacs se couvre d'eau et devient molle près des rives. La fonte de ces neiges en couches très épaisses crée dans toute la région nord des difficultés extraordinaires pour les mouvements de l'artillerie.

Front du Caucase

Dans le secteur du littoral, nos éléments qui occupent des hauteurs sur la rive gauche de la rivière Ochenedere ont soutenu, au cours de la nuit du 27 mars, une série de contre-attaques désespérées de l'ennemi. Toutes ces contre-attaques ont été repoussées, et les Turcs, ayant subi d'énormes pertes, ont battu en retraite, nous abandonnant des prisonniers et un canon.

Nous avons fait aussi des prisonniers dans la direction D'ERZINDJIAN.

GRANDE BATAILLE

LE LONG DU DNIESTER

Berne, 30 mars. — Suivant une dépêche de Budapest, la bataille ferait rage actuellement le long du Dniester. Les troupes austro-hongroises auraient passé à la contre-attaque.

Le Général Dubail nommé gouverneur de Paris

Paris, 30 mars (officiel). — Le général de division Dubail est nommé gouverneur militaire de Paris et commandant des armées de Paris, en remplacement du général de division Maunoury, relevé, sur sa demande, de ses fonctions pour raisons de santé.

Le général Dubail est Alsacien. Il a soixante-cinq ans, et est né à Belfort. Il prit part, en qualité de sous-lieutenant, à la guerre de 1870-1871. Après avoir vaillamment combattu à Sarrebruck, à Spickeren et à Borny, il fut fait prisonnier sous Metz. Il entra à l'Ecole de guerre en 1876. Successivement officier d'ordonnance des ministres de la guerre Thibaudin et Boulanger, sa carrière alterne dans l'Est et l'Algérie, où il reste dix ans comme chef d'état-major de la division d'Alger et colonel du 1^{er} zouaves.

Revenu en France comme général de brigade, il commande la brigade alpine de Grenoble, puis, par deux fois, il est désigné comme chef de cabinet du ministre de la guerre Berteaux.

Après avoir commandé à Saint-Cyr, il quitte l'Ecole pour être placé, comme général de division, à la tête de la 14^e division, à Belfort.

Chef d'état-major de l'armée, il est ensuite appelé au commandement du 9^e corps d'armée, puis au Conseil supérieur de la guerre.

Lorsque la guerre éclate, il reçoit le commandement d'une armée dans l'Est. Il fit preuve d'une ténacité, d'une énergie, d'un sang-froid qui, joints à ses précieuses qualités militaires, ne tardèrent pas à le faire hautement apprécier. Lorsque se produisit l'invasion allemande, il opposa aux forces ennemies, pourtant supérieures en nombre, une résistance acharnée et qui arrêta net la poussée tontaine.

Le 18 septembre 1914, le Président de la République récompensait ce premier service rendu au pays en décorant au général Dubail la grand'croix de la Légion d'honneur, avec une citation à l'ordre du jour rendant hommage à ses « rares qualités de commandement et d'activité ».

Cette récompense fut suivie bientôt d'une autre. Le général Dubail, qui commandait alors un groupe d'armées, fut décoré de la médaille militaire après les affaires de Champagne d'octobre 1915.

« Chef de grande énergie et d'indomptable volonté, disait la citation, qui sait allier à une entière compréhension des nécessités de la guerre actuelle un remarquable esprit de discipline ; a toujours donné aux opérations dont il avait la direction une impulsion conforme aux nécessités de la situation générale, et s'est ainsi acquis les droits les plus indiscutables à la reconnaissance du pays. »

Le général Dubail commandait, depuis, le groupe des armées de l'Est.

Communiqués officiels français

Du 30 Mars (15 h.)

AU SUD DE LA SOMME, à la faveur d'un violent bombardement, l'ennemi a pénétré dans un élément avancé de notre ligne, A L'OUEST DE VERMANDOUILLEFS (nord de Chaulnes). Notre contre-attaque l'en a rejeté aussitôt après.

A L'OUEST DE LA MEUSE, les Allemands ont contre-attaqué à plusieurs reprises, au cours de la nuit, nos positions du BOIS D'AVOCOURT. Tous les assauts ont été repoussés par nos tirs de barrage, nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, qui ont causé de grands ravages dans les rangs ennemis, notamment devant le REDUIT D'AVOCOURT, où les Allemands ont laissé des monceaux de cadavres.

Aucune tentative nouvelle dans la REGION DE MALANCOURT.

A L'EST DE LA MEUSE et EN WOEVRE, bombardement intermittent. Les Allemands ont lancé DANS LA MEUSE, AU NORD DE SAINT-MIHIEL, un grand nombre de mines flottantes qui n'ont fait aucun dégât.

EN LORRAINE, activité de notre artillerie entre DOMEVRE et BREMENIL.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler.

Du 30 Mars (23 h.)

AU SUD DE LA SOMME, nous avons bombardé les gares de ravitaillement de Puzeaux et de Hallu (région de Chaulnes).

A L'OUEST DE MOUVION, un avion ennemi a été descendu par nos canons spéciaux ; l'appareil est tombé à cinq mètres en avant de nos tranchées ; les passagers ont été tués. Nous avons rapporté dans nos lignes une des mitrailleuses de l'avion.

AU NORD DE L'AINSE, un tir de nos batteries dirigé sur les organisations ennemies du plateau de Vaulec a provoqué une forte explosion.

EN CHAMPAGNE, nos canons spéciaux ont abattu un avion allemand qui est tombé dans les lignes ennemies près de Sainte-Marie-a-Py.

EN ARGONNE, nous avons énergiquement bombardé le bois de Malancourt ; à la Fille-Morte, une de nos mines a bouleversé une tranchée allemande et une autre a détruit un poste ennemi à la cote 285.

A L'OUEST DE LA MEUSE, au cours de la journée, bombardement continu de la région de Malancourt, sans action d'infanterie.

A L'EST DE LA MEUSE, les Allemands ont dirigé ce matin sur nos positions aux abords du fort de Douaumont une violente attaque accompagnée de jets de liquides enflammés. L'ennemi a été complètement repoussé. Un peu plus tard, une deuxième attaque sur le même point n'a pas eu plus de succès et a coûté également des pertes très sensibles aux Allemands.

EN WOEVRE, activité intermittente de l'artillerie.

Dans les VOSGES, une forte reconnaissance ennemie qui tentait d'aborder nos tranchées au nord de Wissembach a été dispersée par un tir de barrage.

LA GUERRE AÉRIENNE

Six Avions boches abattus Les Nôtres indemnes

Au cours de la journée, notre aviation s'est montrée très active.

EN CHAMPAGNE, dans la région de Dontrien, un de nos pilotes a abattu un fokker, qui est tombé en flammes dans les lignes ennemies.

DANS LA REGION DE VERDUN, cinq avions allemands ont été abattus à proximité immédiate des lignes. Nos avions ont reçu de nombreuses atteintes, mais tous nos pilotes sont rentrés indemnes.

nos avions ont reçu de nombreuses atteintes, mais tous nos pilotes sont rentrés indemnes.

Nos Avions bombardent trois Gares

Paris, 30 mars (officiel). — Dans la journée du 29, une de nos escadrilles de bombardement a lancé quinze obus de gros calibre sur la gare de Metz-Sablons et cinq sur la gare de Pagny-sur-Moselle.

Dans la nuit du 29 au 30, deux de nos avions ont bombardé la gare de Metz-les-Metz.

ARMÉE D'ORIENT

Les Opérations du Mois de Mars

Les premiers jours du mois de mars ont été marqués par un calme complet sur la frontière grecque.

Le 13, une certaine activité des patrouilles allemandes étant constatée, des forces françaises s'avancent vers la frontière au sud de GUEVGHELLI.

Le 16, un détachement ennemi s'installe dans le village grec de MACUKOVO ; il en est chassé le lendemain par nos éléments avancés.

Le 19 mars, un zeppelin jette quelques bombes sur la rade de KARABURUM, où sont mouillés de nombreux bâtiments : aucun dégât.

Le 20, notre artillerie bombarde des campements ennemis près de la frontière, et le 24 les gares de Mrzenti et de Guevgueli.

Le même jour, un groupe de nos avions, composé de 23 appareils, lance de nombreux obus sur les cantonnements ennemis de VOLOVEC (ouest du lac de Doiran).

Au cours de l'opération, un de nos pilotes est touché par un projectile et tombe dans le lac de DOIRAN. Un au-

tre est contraint d'atterrir, mail il peut rentrer dans nos lignes après avoir incendié son appareil.

Le 25 mars, un combat entre un fokker et un de nos avions se termine de la même manière (atterrissage forcé suivi de l'incendie de l'avion).

En revanche, un albatros est abattu par un de nos pilotes. Dans cette même journée, une de nos escadrilles lance des projectiles sur les campements ennemis de PODGORITZA.

Le 27, des forces importantes de cavalerie anglaise s'installent à proximité de nos détachements avancés.

Le 28 mars, Salonique est bombardée par une escadrille aérienne : 25 civils grecs sont tués et 25 blessés. Nos avions, lancés à la poursuite de l'ennemi, lui abattent trois de ses appareils.

Le 29, une fraction de cavalerie française entre en contact avec une troupe ennemie à CINELEI, en territoire grec, entre Guevgueli et Doiran. Les Allemands sont mis en fuite. Tout le long de la frontière, l'artillerie allemande déploie une assez grande activité.

Les Anglais consolident leurs Positions à S-Eloi

(COMMUNIQUE OFFICIEL)

Londres, 29 mars.

Journée généralement calme sur tout le front. A l'est de BETHUNE, les Allemands ont fait exploser une petite mine sans occasionner de dégâts. Au sud de SAINT-ELOI, nous avons consolidé le terrain conquis le 27.

M Asquith est parti pour Rome

Paris, 30 mars. — M. Asquith a quitté Paris ce matin pour se rendre à Rome. Un train spécial avait été préparé à la gare de Lyon.

Le Moratorium des Loyers

est prolongé de trois mois

Paris, 30 mars. — M. Viviani, ministre de la justice, vient de soumettre à la signature du Président de la République un décret prolongeant pour trois mois le moratorium des loyers.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les Batailles devant Verdun

AVOCOURT ET DOUAMONT

Paris, 30 mars. — On se bat furieusement devant Verdun. La journée a été marquée par deux actions distinctes, également violentes, également vaines.

A l'ouest de la Meuse, dans la partie de leur front formant saillant dans nos lignes, les Allemands s'obstinèrent contre la croupe sud-est du bois d'Avocourt dont ils avaient réussi le 20 à déloger nos soldats en les arrosant de liquides enflammés, et que les troupes françaises, après un violent corps à corps sont parvenues à récupérer dans la matinée du 29.

Au cours de cette même journée ils avaient déclenché quatre contre-attaques successives qui, toutes, furent brisées et les éprouvèrent fortement.

Dans la nuit, ils ont à nouveau essayé de reprendre les positions perdues et inutilement. A plusieurs reprises, ils sont revenus à la charge sans être plus heureux. Leurs tentatives répétées furent repoussées complètement par nos tirs de barrage et nos feux combinés de mitrailleuses et d'infanterie.

Is laissent sur le terrain des monceaux de morts notamment devant le réduit d'Avocourt fortement organisé en blockhaus sur lequel ils s'acharnèrent particulièrement. Finalement, ils ont dû abandonner toute la terrain conquis et, de ce fait, notre ligne se trouve avantageusement rectifiée jusqu'à l'éloignement ainsi la menace ennemie contre la cote 304 qui ne paraît pas près de nous être enlevée malgré le vif désir de l'adversaire.

Après échoué sur la rive gauche, les Allemands, suivant le rite, ont cherché le succès ailleurs, sur la rive droite. Ils ont fait attaquer nos positions aux abords du fort de Douaumont par une masse imposante qui devait se frayer un chemin grâce aux jets de liquides enflammés. Mais la barbarie de ses moyens n'a pas eu raison de la vaillance de nos intrépides fantassins.

Un deuxième retour offensif qu'il tenta peu après sur les mêmes points ne réussit qu'à allonger de façon respectable le total des sacrifices qu'il a déjà fait consentir sans succès. Tels sont les résultats de la journée. Un double échec des Allemands, et d'autant plus grave qu'il succède à une plus longue préparation. Nos vaillantes troupes, par leurs parades avec le concours efficace de nos batteries, barrent la route à toute tentative de progression adverse, de quelque côté qu'elle se manifeste.

De ces événements, on peut tirer deux conclusions réconfortantes : d'abord, que le mordant de nos troupes n'a subi aucune atteinte, tandis qu'il fléchit chez nos ennemis; ensuite, que les assauts successifs des Allemands, si laborieusement, si longuement préparés qu'ils soient, sont désormais voués invariablement à l'échec parce qu'ils sont forcément dénués du caractère de surprise.

Cas de Folie

Le Havre, 30 mars. — Des lettres récemment parvenues de Belgique disent qu'un grand nombre de soldats allemands ont été ramené de Verdun dans un état complet de démence. Ils ont été internés dans des asiles de Brabant et de la province d'Anvers.

Les Allemands garnissent leurs garnisons du Nord

Paris, 30 mars. — Le Bulletin des réfugiés du Nord informe que des prélèvements assez considérables ont été faits sur les troupes d'occupation en garnison à Cambrai et à Valenciennes. Ils ont probablement été envoyés sur le front.

Violent Bombardement de Reims

Paris, 30 mars. — Reims a subi lundi matin, de neuf heures à dix heures trente-trois, un très violent bombardement. Les Allemands ont envoyé sur tout un secteur de la ville environ trois cents obus de gros calibre.

Les Artilleurs de Revigny abandonnent leur Prime aux Invalides de la Guerre

Paris, 30 mars. — Une section d'automoteurs et la section d'auto-projecteurs qui ont abattu le zepplin à Revigny, le 21 février, ont décidé d'adresser à l'Œuvre des Invalides de la guerre la somme de 40,000 fr. qui leur est attribuée sur le montant des primes offertes par le « Malin » et M. le marquis d'Ornano.

MM. Salandra et Sonnino Hauts Dignitaires dans la Légion d'Honneur

Paris, 30 mars. — A l'occasion de leur voyage en France, le grand-cordon de la Légion d'honneur a été conféré à M. Salandra, président du conseil, et à M. Sonnino, ministre des affaires étrangères d'Italie, et la plaque de grand-officier au général Dall'Olio, sous-secrétaire d'Etat aux munitions.

Nouvel Echec autrichien

COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 30 mars. — Dans la zone de ROVERETO, on signale l'activité habituelle de l'artillerie. Dans la vallée de SUGANA, nos troupes ont repoussé de petites attaques ennemies à l'ouest de Tesobbo. Sur les pentes du COL DI LANA, un engagement de patrouilles de skieurs a donné des résultats favorables pour nous. Dans la vallée de BELLA, dans la zone de MONTENERO et sur le MOYEN ISONZO, l'action de l'artillerie est intense; nos pièces ont canonné une colonne en marche sur la route de BOGATIN et ont endommagé les défenses ennemies sur le SLEME et dispersé des troupes qui s'avançaient de POLUBINO.

Sur les hauteurs au nord-ouest de GORIZIA, un duel d'artillerie a duré pendant toute la journée d'hier; à la tombée de la nuit, l'ennemi ayant reçu de fortes réserves, a prononcé une nouvelle violente attaque; celle-ci, commencée à l'extrémité nord, à la hauteur de PODGORA, s'est étendue rapidement sur tout le front jusqu'à SABOTINO; la lutte a été particulièrement acharnée dans le secteur à cheval sur les rives du torrent PEUMICA.

Plusieurs fois repoussé, l'adversaire a renouvelé chaque fois, avec des troupes fraîches, ses vains et sanglants efforts; il a été enfin contre-attaqué et obligé de prendre la fuite, laissant entre nos mains 156 prisonniers, dont 5 officiers.

Sur le CARSO, on signale différentes actions d'artillerie.

A l'est de SELTZ, nos troupes qui, depuis plusieurs jours déjà seraient de près un fort retranchement ennemi, l'ont attaqué hier dans l'après-midi et s'en sont emparées de vive force à la baïonnette. De nombreuses contre-attaques lancées par l'adversaire bien avant dans la nuit ont été toutes repoussées brillamment.

Nous avons pris à l'ennemi 202 prisonniers, dont 7 officiers, 2 mitrailleuses, 1 canon lance-bombes, plus de 100 fusils et de nombreux caissons de munitions et de bombes.

M. Asquith en Italie

SON EMPLOI DU TEMPS

Rome, 30 mars. — M. Asquith arrivera demain à trois heures de l'après-midi. Il sera reçu à la gare par les ministres. Il descendra à l'ambassade britannique. Demain soir, M. Sonnino offrira à la Consulta un dîner officiel en son honneur.

Samedi aura lieu une réception solennelle au Capitole.

Dimanche, un déjeuner sera offert à M. Asquith par M. Salandra; le même jour, M. Asquith partira au quartier général présenter ses hommages au roi.

Retour à Rome des Ministres italiens

Rome, 30 mars. — MM. Salandra, Sonnino et le général Dall'Olio sont rentrés ce soir à Rome; ils ont été reçus par les ministres et les autorités. La foule les a acclamés.

La Guerre de Pirates

Les Victimes du «Sussex»

LA MORT DU COMPOSITEUR GRANADOS

Boulogne-sur-Mer, 30 mars. — Nous avons pu nous entretenir avec M. José Parria Sert, l'illustre peintre catalan, qui est venu à Boulogne, où il a essayé de retrouver la trace de son ami le compositeur Granados, disparu à la suite du torpillage du «Sussex».

«C'est une fin atroce, nous dit M. Sert. Granados venait de remporter un triomphe éclatant en Amérique, où un de ses opéras avait été représenté de très nombreuses fois, et avait soulevé un vif enthousiasme. La Catalogne se préparait à le fêter. Il avait eu des débuts difficiles. Un avenir de gloire s'ouvrait devant lui. La torpille allemande est venue...»

«Granados laisse cinq enfants, qui ignorent encore le sort de leur père et de leur mère, mais qui, bientôt, seront courbés sous le plus terrible des deuil. Si les cadavres de Granados et de sa femme sont retrouvés, je les ramènerai en Espagne. La ville de Barcelone tout entière tiendra à honneur de faire à ces tristes victimes des obsèques grandioses. J'ai pu retrouver les bagages de mes amis. Je fais des démarches avec M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, pour qu'ils puissent m'être livrés, et je compte les porter moi-même aux enfants de Granados.»

LE «MANCHESTER-ENGINEER» A BIEN ÊTÉ TORPILLÉ

New-York, 30 mars. — Deux Américains sauvés du naufrage du «Manchester-Engineer» ont déclaré sous serment au consul américain de Queenstown que le navire avait bien été torpillé sans avertissement par un sous-marin allemand.

L'Offensive des Russes

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Pétrograd, 30 mars. — Front occidental

Dans la région de RIGA, les Allemands ont exécuté des feux de rafale à la tête de pont d'Iltskul.

Dans le secteur de JACOBSTADT, l'ennemi a bombardé violemment les environs du village d'Epuln, au sud-est d'Augustinof, ensuite il a engagé une attaque, mais il a été repoussé par nos feux.

Des éléments ennemis qui s'avançaient dans la région de la rivière d'OLDEV-NEITZ ont été repoussés au-delà de la rivière.

Sous DVINSK, on signale un échange de tirs.

Au sud de la région de DVINSK, par endroits, la fusillade et la canonnade sont vives. Une attaque ennemie au sud de la bourgade de VIDZY a été repoussée par nos feux.

A l'ouest du Lac de NAROTCH, un rassemblement ennemi dans les tranchées au sud du village de Mokritsa a été dispersé par nos tirs.

Dans la région du canal OGINSKY, vive canonnade.

Au sud du PRIPET et en GALICIE, duel d'artillerie.

Nos tirs ont atteint un avion ennemi qui est tombé dans la région de TREMBOVLA. Les deux aviateurs, un capitaine et un lieutenant ont été faits prisonniers.

Sur tout le front, on constate le dégel et la fonte des neiges.

Front du Caucase

Au cours des combats sur le front du littoral, nous avons fait prisonniers 40 officiers et environ 400 Askéris appartenant à un régiment turc qui a pris part aux combats de la péninsule de Gallipoli. D'après le témoignage des prisonniers, ce régiment est commandé par un officier allemand.

Dans la région au nord-ouest de la ville de MOUCH, nos troupes ayant délogé l'ennemi de ses positions, ont occupé KARAPET, TCHANKI et KILISSOU.

En Russie

LES PROJETS ALLEMANDS CONTRE RIGA

Pétrograd, 30 mars. — Bien que le terrain devienne de plus en plus difficile sous l'influence du dégel, la lutte est toujours vive au nord-ouest de Postlavi et sur la rive occidentale du lac Narotch. Attaques et contre-attaques se succèdent. Les adversaires cherchent mutuellement à se déconcerter par des coups inattendus portés sur divers points du front jusqu'alors tranquilles.

Considérant l'état actuel de la température, on admet que la «raspoutitza» ou époque limoneuse sera complète dans une semaine. On sait que les Allemands comptent sur l'action des glaces mouvantes pour déplacer les mines et empêcher l'évolution des sous-marins, grâce à quoi, réunissant une formidable escadre, ils tenteraient cette fois de forcer l'entrée du golfe et d'attaquer Riga par mer.

Cette éventualité a été prévue. Elle comporte plusieurs remèdes efficaces qui naturellement ne peuvent être révoqués.

Pétrograd, 30 mars. — Le plan allemand vise à la capture de Riga, mais les Russes continuent à tenir dans le secteur tout entier de ce front sans permettre nulle part à l'ennemi d'avancer. L'offensive allemande contre Dvinsk est fortement menacée par les formidables coups que lui portent les forces russes placées au nord et au sud de ce secteur. Les renforts déversés en masse par les Allemands pour assurer la défense de leurs positions à l'ouest du lac Narotch ont amené un combat acharné. Les Russes progressent néanmoins dans leur attaque.

En Asie-Mineure

LES TURCS VEULENT EMPÊCHER LA MARCHÉ Russe SUR BAGDAD

Pétrograd, 30 mars. — Les Turcs ont réuni des forces considérables à Khane-Kine dans le but d'empêcher l'avance des Russes vers Bagdad. La présence de ces forces pourrait avoir une influence sur les tribus de cette région. Les autorités persanes font tous leurs efforts pour aider les Russes, avec lesquels elles entretiennent des relations extrêmement amicales.

Russes et Japonais

NAVIRES RETROCEDES

Londres, 30 mars. — L'agence Reuter a reçu confirmation de la nouvelle donnée par la presse d'Extrême-Orient suivant laquelle le gouvernement japonais aurait rétrocédé à la Russie trois navires capturés pendant la guerre russo-japonaise.

La Russie se réjouit des Résultats de la Conférence

Pétrograd, 30 mars. — Les journaux de toutes nuances constatent que les résolutions prises à la Conférence des alliés sont accueillies avec joie dans toute la Russie et qu'elles constituent une victoire morale équivalente peut-être au gain d'une grande bataille.

Sur le Front des Flandres

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Londres, 30 mars. — Aujourd'hui, l'artillerie a été active au nord de SOUCHEZ, au sud de SAINT-ÉLOI, dans les parages de WIELTJE et à BOESINGHE. Des grenadiers allemands ont réussi à atteindre un entonnoir à l'est de SAINT-ÉLOI.

Au sud de BOESINGHE, après un bombardement, un petit détachement allemand a tenté de sortir de ses tranchées, mais il a été immédiatement repoussé par notre feu.

Un de nos avions n'est pas rentré.

En Angleterre

Le Blocus se précise

Londres, 30 mars (officiel). — Le gouvernement britannique a décidé l'application de l'article 19 de la déclaration de Londres, c'est-à-dire que les vaisseaux et cargaisons en route pour un port non bloqué pourront être saisis pour contrevention au blocus.

Chambre des Communes

CONSUL POUR CONSUL

Londres, 30 mars. — A la séance de la Chambre des communes d'aujourd'hui, répondant à une question, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a annoncé que le consul d'Allemagne à Salonique est détenu par les autorités françaises, sur la demande du gouvernement anglais, jusqu'à ce que le consul d'Angleterre à Shiraz soit remis en liberté.

LE «SUSSEX» ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

M. Runcinan, président du Board of Trade, répondant à une question, a déclaré que le «Sussex» était un navire français appartenant à la Compagnie des chemins de fer de l'Etat français. Par conséquent, toute enquête relative à l'accident devra être faite par le gouvernement français.

D'autre part, M. Peaso, sous-secrétaire d'Etat aux postes, a déclaré qu'il était heureux d'annoncer que le courrier à destination de la France, qui se trouvait à bord du «Sussex», n'avait subi aucun dommage.

LES PROCÉDES DES GREVISTES ANGLAIS

Une déclaration de M. Lloyd George

Plusieurs députés demandent des renseignements sur la grève des usines de la Clyde, fabriquant des munitions. M. Lloyd George a fait la déclaration importante suivante :

«Je tiens à déclarer formellement qu'il avait été expressément entendu que toute adjonction de main-d'œuvre non professionnelle serait soumise à un arbitrage. Les ouvriers dont il s'agit au lieu d'avoir recours à cet arbitrage ont préféré se mettre en grève. Cependant, les patrons sont prêts à accorder toutes les facilités et soumettre les difficultés aux commissaires de la Clyde.»

Un député demande à connaître un autre aspect de la grève de la Clyde. De nombreux cris : «Y a-t-il donc un autre aspect de l'affaire ?» se font entendre.

A ce moment, M. Lloyd George déclare avec énergie : «S'il y a un autre aspect de la question, pourquoi ces ouvriers ne se soumettent-ils pas aux commissaires de la Clyde ? Tous les accords conclus ont été violés non par les délégués ouvriers eux-mêmes mais par des personnalités dont je me garderais de spécifier les intentions.»

Les Menées pour la Paix

LES SOCIALISTES ANGLAIS LES REPOUSSENT

Londres, 30 mars. — Le groupe parlementaire travailliste s'est réuni sous la présidence de M. Henderson, MM. Vandervelde et Huysmans, socialistes belges, et, respectivement, président et secrétaire du bureau socialiste international, assistaient à la séance.

Une réunion du bureau international étant impossible, il avait été décidé que dans chaque pays le mouvement travailliste-socialiste devait s'efforcer de chercher les conditions pouvant rendre la paix durable et empêcher le retour de la guerre. MM. Vandervelde et Huysmans sont venus ici pour connaître les idées des socialistes anglais et la discussion qui suivit leur a permis de se rendre compte que la prise en considération des conditions possibles de paix ne pouvait se faire actuellement pour les socialistes anglais et que, même, si une pareille action pouvait se produire, elle créerait des malentendus dans les pays neutres et alliés et induirait l'ennemi en erreur sur les sentiments des classes travaillistes ouvrières au sujet de la guerre.

Le parti travailliste anglais ne doit s'occuper que d'une chose : la continuation de la guerre jusqu'à la victoire.

Communiqué belge

Le Havre, 30 mars.

Activité plus grande de l'artillerie sur le front belge, surtout dans le secteur au SUD DE DIXMUIDE.

Après le Raid sur Salonique

LA GRÈCE PROTESTE

Athènes, 30 mars. — Une délégation composée des représentants des grandes corporations d'Athènes a remis à M. Skouloudis, président du conseil, un mémoire protestant contre l'incursion des avions allemands sur Salonique, et réclamant du gouvernement, au nom de la population grecque, des mesures énergiques pour mettre fin à de pareils attentats. La presse, sans distinction d'opinions et de nuances, publie de violents articles contre l'Allemagne et sa manière de comprendre la guerre. Mais malgré leur véhémence, ces articles ne donnent qu'une faible idée de l'exaspération de la population. L'attentat de Salonique fait l'objet de toutes les conversations. Jusque dans les milieux les moins favorables jusqu'ici à l'entente, la colère et le désir de vengeance se donnent cours dans le langage le plus énergique.

L'ENQUÊTE A SALONIQUE

Athènes, 30 mars. — L'«Embrós» assure que la commission des officiers grecs constituée à Salonique pour évaluer les dégâts du raid allemand aurait constaté que les obus des alliés seraient tombés en sept endroits. Par contre, le «Patrias» déclare que la commission a constaté que tous les obus étaient allemands.

GRAVES DESORDRES A PHILIPPOPOLI (?)

Athènes, 30 mars. — Selon des renseignements de bonne source privée reçus de la frontière bulgare, de sérieux désordres auraient éclaté à Philippopoli, à la suite du manque de vivres. La foule, exaspérée, aurait saccagé un certain nombre de magasins et tenté de piller les entrepôts militaires. La police aurait dû faire appel à la troupe. Plusieurs salves auraient été tirées sur les manifestants. Il y aurait un très grand nombre de blessés et plusieurs morts, dont trois enfants.

L'EPURATION DE LA MACEDOINE CONTINUE

Salonique, 30 mars. — Plusieurs arrestations ont été opérées à l'intérieur de la Macédoine. Une dizaine de villageois bulgares suspects ont été emmenés hier.

DISPARITION SINGULIERE

Salonique, 30 mars. — M. Tomitch, ingénieur de la Compagnie des chemins de fer orientaux, s'est enfui mystérieusement pour Monastir. De graves soupçons pesaient sur lui d'être un agent de l'Allemagne. Un second ingénieur a reçu l'ordre de quitter la Compagnie dans les quarante-huit heures.

CLOTURE DU PARLEMENT BULGARE

Genève, 30 mars. — L'Agence Bulgare annonce que la session du Sobranié est close.

L'Armée anglaise de Salonique

DISTINCTIONS FRANÇAISES

Londres, 30 mars. — Sir Bryan Mahon et sir Arthur Thomas Sloggett, chirurgien général, sont nommés grands officiers de la Légion d'honneur. Les majors généraux Davies et Lawrence reçoivent la croix de commandeur. Le général Mahon reçoit aussi la croix de guerre.

D'autres décorations sont également accordées à de nombreux officiers, sous-officiers et soldats.

LE PRINCE DE SERBIE

Un Joli Geste

Paris, 30 mars. — M. Mithouard, président du Conseil municipal, a reçu la lettre suivante de M. Vesnitch, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Serbie :

«Mon cher président, En quittant Paris tout à l'heure, S. A. R. Monseigneur le Prince régent de Serbie, m'a chargé de vous remettre ces 5,000 fr. en vous priant de vouloir bien les faire répartir entre les femmes et les enfants des ouvriers de l'incomparable capitale de la France dont les maris et les pères ont été tués ou blessés sur le champ d'honneur. J'ai été prié de vous réitérer, en même temps, les remerciements de Son Altesse Royale de la touchante réception à l'Hôtel-de-Ville. En m'acquittant de cette agréable mission, je vous prie, mon cher président, de trouver ici l'assurance de ma considération la plus sincèrement dévouée.»

Signé : P. VESNITCH.

M. Adrien Mithouard a fait parvenir immédiatement cette somme à M. le Préfet de la Seine.

La Serbie exprime sa Reconnaissance à la France

Paris, 30 mars. — M. Pachitch, président du conseil des ministres de Serbie, et M. Ivanovitch, ministre des affaires étrangères adjoint, accompagnés de M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, ont rendu visite au président du conseil, et se sont entretenus très cordialement avec lui de toutes les questions concernant la Serbie. Ils ont tenu à exprimer spécialement à M. Briand les profonds sentiments de reconnaissance du gouvernement et du peuple serbe vis-à-vis de la France.

LE PARLEMENT

AU SÉNAT

Paris, 30 mars. — La séance est ouverte à trois heures et demie, par M. le président Dubost.

UNE RECTIFICATION DE M. PAINLEVÉ

M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, demande à faire une déclaration: A la dernière séance, dit-il, M. Gaudin de Villaine a parlé en termes offensants de M. Durckheim, professeur à la Sorbonne. Comme ministre de l'instruction publique, je proteste énergiquement contre les paroles de M. Gaudin de Villaine. (Très bien! très bien!) M. Durckheim a publié sur les responsabilités de la guerre une brochure qui a produit la plus grande impression chez les nôtres. (Très bien! Applaudissements.) Son fils est mort glorieusement au champ d'honneur à Salonique. (Vifs applaudissements.) Voilà l'homme qu'on a essayé de déshonorer à la tribune. Je n'en dis pas davantage. Je regrette qu'à la dernière séance, au cœur de M. Durckheim la main allemande vienne s'ajouter aujourd'hui une blessure encore plus grave faite par une main française. (Très bien!) et vifs applaudissements unanimes.

M. Gaudin de Villaine, souffrant, m'a prié de faire disparaître de son discours le nom de M. Durckheim, et le « Journal officiel » d'hier a publié cet erratum.

L'incident est clos.

PROJETS DE LOIS

Le Sénat adopte:

1° Le projet de loi portant ratification du décret du 31 décembre 1914 fixant les grades à attribuer pour la durée des hostilités à certains officiers de la marine du commerce rappelés au service de la flotte.

2° Le projet de loi tendant à faire bénéficier les familles belges réfugiées en France et ayant à l'armée des fils ou proches parents d'un rang inférieur à celui d'officier des dispositions de la loi du 22 juin 1915 sur la gratuité d'envoi de paquets postaux.

3° Le projet de loi relatif aux approvisionnements généraux du chemin de fer et du port de la Réunion.

Une série de projets financiers sont ensuite adoptés sans opposition.

LES CREDITS POUR LE DEUXIEME TRIMESTRE

Puis le rapporteur général demande à l'assemblée de voter les crédits provisoires du deuxième trimestre qui s'élèvent à un total de 7.817 millions pour le budget général, en augmentation de 268 millions sur les crédits du premier trimestre, et de 650 millions pour les budgets annexes.

Le rapporteur donne les détails suivants: les augmentations de crédit, dit-il, proviennent surtout du budget de la guerre: aéronautique, chemin de fer de campagne, transports, alimentation de la troupe, fourrages, etc. Il y a une augmentation du budget de la guerre de 1 milliard pour le trimestre. Les dépenses militaires effectuées ou à prévoir depuis août 1914 jusqu'au 30 juin prochain s'élèveront à plus de 32 milliards, soit 73 % du total. Les dépenses de solidarité sociale se seront élevées à 4 milliards 863 millions. La charge journalière totale est de 93 millions. L'Angleterre annonce qu'elle atteindra 125 millions par jour.

Puis l'orateur indique la bonne tenue de nos recettes.

M. Aimond. Les impôts rentrent d'une façon satisfaisante. (Très bien!) Il faut féliciter le ministre d'avoir ouvert de nouveaux guichets pour les obligations de la Défense nationale. L'ensemble des ressources effectuées au 29 février a été de 34 milliards en face de la dépense de 44 milliards prévue jusqu'au 30 juin. Les rentrées qui s'effectueront d'ici là nous permettront de faire face aux engagements prévus. (Applaudissements.)

Le rapporteur conclut ainsi:

C'est un symptôme heureux que notre encaisse métallique se soit maintenue au-dessus de cinq milliards. Nous devons cependant faire tout pour augmenter la rentrée des impôts. On doit donc bien sûr encourager la campagne qui se fit en faveur de l'abstention de la déclaration pour l'impôt général sur le revenu. La loi votée a été une loi de transaction.

M. RIBOT

ANNONCE UN NOUVEL EMPRUNT

Je suis d'accord avec votre distingué rapporteur général. Je reconnais le caractère particulier des crédits qui vous sont demandés. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir un véritable budget, étant données les dépenses extraordinaires auxquelles il faut faire face.

L'emprunt, qui a si bien réussi, nous a permis de ne pas accroître d'une façon trop considérable nos avances sans précédents artificiels, le cours des titres reste au-dessus du taux d'émission. Cela est à l'honneur de la France (Applaudissements.) Mais les dépenses augmentent toujours. Elles augmentent partout. Nous serons obligés de faire encore plus appel à la Banque. Nous le faisons parce que notre politique financière est faite de clarté et de probité. Nous aurons encore recours à l'emprunt. La France, j'en suis certain, répondra à notre appel à l'heure voulue (Applaudissements.)

M. le Rapporteur général a abordé avec discrétion la question des impôts. Je ferai de même. Je serai volontiers partisan d'une politique financière très courageuse. Les Anglais n'ont pas hésité à établir de nouveaux impôts, mais cela n'est possible qu'à la déclaration obligatoire. C'est un devoir aujourd'hui que tous ceux qui le peuvent fassent une déclaration. Le contrôleur n'est pas suffisamment armé. Pour la déclaration, l'abstention signifie l'espoir d'être taxé au-dessous de ses moyens.

En ce qui concerne les nouveaux impôts, le gouvernement se réserve de choisir l'heure et les moyens. La situation est plus difficile à cause des régions envahies. En Angleterre, il est facile de doubler l'impôt sur le revenu. Les conséquences financières dureront après la guerre. Le pays doit s'attendre à ne pas pouvoir se suffire avec son vieux système fiscal. Je suis convaincu qu'il sera disposé à tous les sacrifices. (Très bien!) Je note avec satisfaction l'empressement avec lequel les déclarations ont été faites pour les valeurs et coupons touchés à l'étranger. (Très bien!) Nous ferons tous l'effort nécessaire pour surmonter les difficultés qui se présentent. (Applaudissements.)

Après avoir traité très techniquement la question du change, M. Ribot termine en disant: Dans la conférence qui vient de se tenir,

la confiance la plus entière dans la victoire s'est manifestée. La victoire est certaine. Nous arriverons à une paix qui restaurera le droit et qui délivrera le monde du cauchemar qui a trop longtemps pesé sur lui. (Vifs applaudissements.)

LA DECLARATION

La question de la déclaration soulève une série d'interruptions et de vives objections de part et d'autre.

M. Tournon: Je ne discute pas aujourd'hui la question de l'obligation ou de la faculté de la déclaration. Ce n'est pas l'heure. Mais je rappelle que la loi a été une loi de transaction et qu'elle établit le régime de la faculté. On ne peut donc être qualifié de mauvais Français parce qu'on ne fait pas la déclaration.

M. Aimond, rapporteur général: Aujourd'hui, les contribuables ont le devoir d'aller plus loin que les obligations légales.

M. Riou: C'est une question de patriotisme.

Les interruptions se croisent. M. Doumer demande alors la parole et prononce quelques mots brefs applaudis sur tous les bancs:

Je m'associe, dit l'ancien ministre, à ce que vient de dire M. le Rapporteur. Si la déclaration n'est pas un devoir moral, c'est aujourd'hui un devoir moral.

En accomplissant ce devoir, on ne remplit encore qu'un devoir bien facile au regard de celui qu'accomplissent nos enfants sur la ligne de feu. Nous sommes encore bien petits en face d'eux, qui sont si grands. (Applaudissements.)

M. de Las-Cases: Le devoir est de faire la déclaration. (Très bien!) Tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, doivent faciliter l'exécution de la loi. (Applaudissements.)

M. d'Elva: Nous sommes prêts à sacrifier non seulement nos fortunes, mais nos existences sur l'autel de la patrie. (Très bien.)

M. Hervé: Je déclare que je fais mon devoir militaire par moi-même et par mes enfants sur le front, mais l'estime que je ne manquera pas à mon devoir fiscal en persistant à ne pas faire la déclaration de mon revenu.

La discussion est close.

Les divers articles sont adoptés.

M. Louis Martin, sur l'ensemble, dit qu'il attache au vote qu'il va émettre en faveur du projet de loi le sens d'une confiance complète dans le gouvernement, au lendemain de la conférence tenue par les alliés à Paris, et présidée avec tant d'autorité par M. Briand.

Il envoie le témoignage de l'admiration de tous les patriotes à ceux qui luttent au sein de l'Autriche pour la cause des alliés, aux Tchèques de Bohême et de Moravie. (Vifs applaudissements.)

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 258 votants.

Séance demain vendredi.

La séance est levée à six heures trente-cinq.

A LA CHAMBRE

La Mise en Culture des Terres abandonnées et l'Organisation du Travail agricole pendant la Guerre

Paris, 30 mars. — La Chambre a abordé cette après-midi la discussion des articles du projet sur la mise en culture des terres abandonnées.

L'article premier, M. Turmel a développé un contre-projet dont il est l'auteur avec M. Jobert, et dont la principale disposition consiste à réquisitionner tous les citoyens non mobilisés pour exécuter les travaux agricoles sous la direction des permissionnaires agricoles. Les commissions communales pourront exiger la mise en culture des terres non cultivées.

M. Dariac, rapporteur, répond que les commerçants et industriels seront aussi utiles à leur établissement qu'aux champs. Qui les remplacera pendant leur absence, alors qu'ils ne sont pas agriculteurs? La commission ne peut accepter ce contre-projet, arbitraire et inapplicable.

Le rapporteur fait, à ce propos, un tableau général de l'état de l'agriculture, qui est dans une situation meilleure que celle de l'Allemagne. L'accroissement des permissions permettra de l'améliorer encore.

M. Dariac rend hommage aux efforts de certains généraux, notamment du général de Mitry, pour assurer la continuité de la culture dans la zone des armées avant même les instructions ministérielles. Ces initiatives intelligentes, soit civiles, soit militaires, permettront d'éviter l'augmentation des importations si on vote le texte proposé par le gouvernement, même en l'amendant.

Nous comprenons la loi, dit M. Dariac, comme une manifestation de solidarité agricole, et nous convions tous les hommes de bonne volonté à cette œuvre d'union. (Vifs applaudissements.)

M. Tissier demande alors un renvoi général de tous les amendements à la commission.

M. Méline: Le gouvernement est d'avis de ne pas abandonner cette discussion et de ne renvoyer à la commission que les nouveaux amendements déposés.

M. Jobert vient soutenir son contre-projet, qui a surtout pour but d'établir le statut des permissionnaires agricoles.

M. Tissier reproche aux divers projets de vouloir substituer à l'impuissance individuelle l'impuissance collective. Le projet du gouvernement, comme les autres, au lieu d'organiser la main-d'œuvre en faisant appel aux indigènes des colonies, au lieu de se préoccuper de réunir des engrais, crée de nouvelles commissions.

M. Tissier votera contre.

M. Méline, ministre de l'agriculture: Je demande à la Chambre de repousser le contre-projet Turmel-Jobert. Comment le Conseil municipal pourrait-il désigner les citoyens chargés de travailler? Les ouvriers forcés sont de mauvais ouvriers. On ne peut attendre que la loi soit parfaite pour la voter. Amendez-la si vous voulez. Pour moi, la solution n'est pas dans la loi: elle est dans l'action des comités agricoles qui pourront disposer de la main-d'œuvre locale. L'effet de la loi sera indirect et la menace de l'intervention municipale poussera à travailler leur terre les rares propriétaires qui s'y refusent. (Applaudissements.)

Le contre-projet Turmel est repoussé par 476 voix contre 8. (Hilarité.) La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La Chambre vote un projet accordant l'émission d'une nouvelle tranche de 25 millions de l'emprunt marocain.

La séance est levée à six heures.

La prochaine séance est fixée à demain trois heures.

Le Moratorium des Loyers

Le décret prolongeant pour trois mois le moratorium des loyers était accompagné du rapport suivant:

La solution du problème des loyers appartient au Parlement. L'État qui doit consacrer est sur le point d'être voté par la Chambre. A l'heure où nous sommes parvenus, il importe qu'aucune modification essentielle dans le régime des décrets moratoires ne vienne préjudicier des décisions du législateur. Au surplus, des innovations tardives, n'apportant aux intéressés que des satisfactions précaires, reproduiraient mal à cet égard, à l'attente et aux vœux de l'opinion.

Le décret que nous avons l'honneur de soumettre à votre signature se borne donc, en principe, à prolonger pour trois nouveaux mois l'effet des dispositions prises le 28 décembre dernier. Les quelques changements que nous avons dû y introduire ont moins pour objet d'élargir les formules anciennes que d'assurer l'équitable application.

En vertu de l'article 1er du décret du 28 décembre 1915, les militaires réformés pour blessures ou maladies contractées à la guerre conservent pour une période de cinq mois, à dater de leur mise en réforme, le bénéfice du moratorium de plein droit applicable aux citoyens présents sous les drapeaux. Il paraît indispensable de dire que si, à l'expiration de ce délai, ils relèvent du droit commun, ils ne sont pas légalement obligés de satisfaire aux réclamations du propriétaire qui exigeraient d'eux brusquement tout l'arriéré des loyers échus pendant la période de leur incorporation. Ils continueront donc à jouir du moratorium des mobilisés pour les termes correspondants au temps qu'ils ont passé au service du pays.

Le décret du 28 décembre 1915, comme ceux qui l'ont précédé, suspend, dans son article 4, l'effet des congés en faveur de tous les locataires susceptibles d'invoquer le bénéfice du moratorium. Mais, pour les baux prenant fin sans congé, l'interprétation littérale du texte conduit, par voie de référence à un décret antérieur à refuser la faveur d'une prorogation de jouissance au locataire qui, lors de l'expiration du bail, ne sont pas présents sous les drapeaux. Il y a là une anomalie. Les décisions de la jurisprudence qui l'ont consacré, justifiables en droit, sont plus difficilement acceptables en fait. Nous estimons qu'il y a lieu de faire disparaître les causes de controverse en soumettant au point de vue qui nous occupe tous les locataires à une règle commune. Mais il n'est pas interdit aux propriétaires, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, de chercher dans les règles du droit commun, et notamment dans l'article 1753 du Code civil, le moyen légitime, en intentant s'ils le jugent convenable, une action directe contre les sous-locataires.

Il est rappelé enfin, pour sanctionner certaines plaintes, que, sans préjudice des modifications apportées par la loi du 5 août 1914, le bénéfice du moratorium ne s'applique qu'au prix principal du bail et que le propriétaire est en droit d'invoquer contre son locataire, pour se faire payer, toutes les charges accessoires (tels que frais d'éclairage, de chauffage, consommation d'eau, papiers d'imposition), les dispositions non abrogées de l'article 4 du décret du 27 octobre 1914.

Nous n'avons à ajouter aucun autre commentaire à l'observation qui précède le décret du 28 décembre dernier.

AUX INVALIDES

Prise d'Armes en Mémoire des Généraux morts pour la Patrie

Paris, 30 mars. — Une prise d'armes a eu lieu cette après-midi, à deux heures, dans la cour d'honneur des Invalides. Le général Cousin a remis, en présence du général Galopin, commandant la place de Paris, de nombreuses décorations parmi lesquelles la croix de la Légion d'honneur au sous-lieutenant Grimaud, du 53e, et la médaille militaire à M. Cosne, secrétaire d'ambassade, maréchal des logis d'artillerie, qui s'est évadé d'Allemagne il y a quelques semaines. Après la prise d'armes, le général Cousin a présidé à l'inauguration du haut relief offert par le Souvenir national à la mémoire des généraux morts pour la patrie, scellé à l'entrée du salon d'honneur du musée de l'armée. L'auteur en est le sculpteur Pierre Feitu, qui exécuta déjà l'épée d'honneur que la ville de Paris doit offrir au roi Albert Ier de Belgique. Au milieu d'un vaste panneau, une belle figure ailée symbolisant l'Immortalité, la tête ceinte de lauriers, tenant d'une main le drapeau de la France, et de l'autre une palme, domine et glorifie deux Poilus tombés au champ d'honneur. A droite et à gauche, deux colonnes surmontées d'une urne funéraire s'érigent sur leur socle, orné d'une croix de guerre avec cette inscription: « Pro Patria ». Dix noms de généraux morts à la guerre sont déjà gravés en lettres d'or sur ce panneau avec la date de leur glorieux décès. Ce sont les généraux Plessier, 19 août 1914; Rondony, 22 août 1914; Bataille, Dupuis, 8 septembre 1914; Arrivet, 20 octobre 1914; Caupélier, 30 novembre 1914; Reymond, 26 décembre 1914; Roques, Ganneval et Gabriel Delarue, 20 mars 1915. Trois dates manquent encore.

Devant ce monument, le général Cousin a prononcé une allocution émouvante et très applaudie évoquant la mémoire des vaillants chefs de l'armée qui, depuis le début de la guerre, donnant à leurs troupes le noble exemple de leur bravoure et de leur patriotisme, ont généreusement versé leur sang pour la défense de la patrie.

Le Procès des Réformes frauduleuses

Paris, 30 mars. — Bien que la première audience du procès ne doive présenter qu'un intérêt relatif, la salle est comble et les places réservées aux témoins sont envahies par une foule de curieux porteurs de cartes spéciales.

Derrière le conseil ont pris place un certain nombre d'officiers attachés aux différents conseils de guerre.

Les débats sont présidés par le colonel Favert. C'est le commandant Marcet qui soutiendra l'accusation, assisté de M. le lieutenant Watline, dont est célèbre au palais l'éloquence d'avocat général.

La défense, oh! la défense, c'est une « mer de toges ». On peut voir là le grand avocat, premier défenseur du commandant Dreyfus, Me Demange; Ducons de La Haile Ceccaldi, André Hesse, Lagrosillière, députés; Crémieux Coulon Henri Gérard, Bernardau etc., etc., et une jeune fille Mlle Germaine Picard, avocate.

A midi un quart on introduit les accusés, et c'est lamentable de voir là tous ces uniformes, dont quelques-uns portent encore la trace d'heures plus glorieuses.

Le premier rang est occupé par les accusés de marque: Pierron d'abord, entièrement imberbe, et l'air d'un adolescent; Duboscq, qui parfois esquise un sourire sous ses fortes moustaches rousses; Lombard, l'air d'un bon gros bourgeois, dont les fortes mâchoires trahissent seules par leur crispation l'angoisse intérieure, et tout à côté de lui, sous son képi de major rabattu sur les yeux, une ombre et maigre figure à barbe grise obstinément courbée sur la barre: c'est Laborde, le brillant médecin du ministère de l'intérieur, l'implacable major dont la sévérité était proverbiale. Si courbée est sa poitrine, qu'on ne sait s'il y brille encore la croix de la Légion d'honneur.

Aussi éveillé que l'autre est sombre, l'œil brillant et scrutateur, fouillant la salle, la barbe soigneusement rasée, la petite moustache noire coquettement cirée, c'est Garfunkel, le fameux, le sémitaire Garfunkel. Celui-là, du moins, la mauvaise fortune ne semble point l'avoir abattu. Garfunkel paraît tout à fait à son aise; il regarde l'assistance d'un air dégagé, et s'entretient souvent avec son avocat. Il porte un complet des plus élégants et éprouve assez souvent le besoin de friser sa moustache.

Puis ce sont les autres; ils sont tant que devant la défense on fait asseoir les prévenus libres, dont le docteur Saint-Maurice, tête de mulâtre, redingote noire impeccable.

LES INTERROGATOIRES D'IDENTITE

A midi et demie précis, le conseil pénètre dans la salle. Le colonel Favert procède à l'interrogatoire d'identité des accusés.

Lentement, Laborde retire son képi, et la face apparaît plus sombre encore, ravagée. Péniblement il se soulève, et cette fois, la croix d'honneur apparaît.

Lorsque le président demande à Garfunkel sa profession, il répond d'une voix ferme: « Chimiste ». Un léger murmure se produit dans l'assistance.

Et c'est le troupeau des limonadiers, représentants de commerce, joailliers, courtiers en bijouterie, etc., et la réponse, chaque fois que l'interrogé est en civil, demeure la même: « Réformé ». Ce sont les négociants qui ont acheté le droit de soigner leurs petites affaires pendant que les autres donnent leur sang à la patrie.

Les soldats se bornent à leur situation militaire.

L'ACTE D'ACCUSATION

L'adjudant Rivière lit ensuite l'ordre de mise en jugement, du gouverneur militaire de Paris.

Sitôt finie la lecture de l'ordre, Me Ducons de la Haile dépose des conclusions de disjonction au nom du docteur Laborde, l'état de santé de celui-ci lui rendant impossible de suivre les débats pour se défendre utilement. Me Ducons de la Haile base sa requête sur l'état mental de son client et ses lésions héréditaires.

Le commissaire du gouvernement, se basant sur les rapports des médecins qui ont examiné le docteur Laborde, s'oppose, par ses conclusions, à la disjonction du cas Laborde. Le conseil repousse les conclusions du docteur Laborde et passe outre aux débats.

Aussitôt les témoins sortis de la salle d'audience, l'adjudant Rivière commence la lecture du rapport, imposant volume de 205 pages, lecture qui occupera toute la première audience. Lombard, Garfunkel et leurs coaccusés l'écoutent sans tressailler; seul Laborde, de plus en plus affaibli, éprouve quelque émotion à l'annonce de son nom.

De ce document, il ressort qu'une sorte d'agence de réformes et d'hospitalisations frauduleuses avait été organisée à Paris, par le docteur Lombard, avec la complicité du docteur Laborde, médecin aide-major de 1re classe et de deux secrétaires d'état-major, Pierron et Duboscq. Grâce à de nombreux rabatteurs, dont Garfunkel et Meignot dit Blaisais, un assez grand nombre de soldats ont été mis en rapport avec les docteurs Lombard et Laborde, et ont réussi, en versant des sommes de 100 fr. à 15,000 fr., à faire frauduleusement réformer, maintenir en réforme, verser dans l'armée auxiliaire, ou hospitaliser dans des hôpitaux militaires. Toutes les pièces nécessaires à ces agissements ont été établies en connaissance de cause par les secrétaires d'état-major Pierron et Duboscq.

Le Manifeste des Alliés et la Presse

Comme les trois jours précédents, les journaux du monde entier parlent de la Conférence de Paris. Tous reconnaissent que la publication du Manifeste rédigé par les représentants des puissances de l'Entente marque une date historique.

Il ne s'agit pas, en effet, d'une platonique manifestation de solidarité. Comme le dit M. René d'Aras dans le « Gaulois », l'institution de la Conférence est une véritable victoire. En même temps qu'elle prouve l'infrangible résolution des alliés, elle marque le début d'une ère nouvelle.

La Conférence de Paris, provoquée et présidée par M. Briand, a la valeur d'un acte politique dont nous ne pouvons, pour l'instant, apprécier que la portée morale. Elle est d'autant plus considérable qu'à cette même heure les Allemands s'épuisent dans un effort désespéré et vain contre nos défenses de Verdun, et que le Kaiser se flatte, il y a un mois, de dicter la paix aux alliés là où précisément ils viennent de préparer la victoire.

M. Charles Maurras émet la même opinion dans l'« Action française ». Penser à la victoire, en parler souvent et fiévreusement, c'est la rendre pour ainsi dire palpable et en rapprocher la date.

Autrefois, nous avons acclamé une de ces idées simples qui ont tenu le rang et rendu les services d'une reine de France, la belle idée de la revanche. L'idée de la victoire aura la même force et la même valeur. Tout ce qui fixe là-dessus les yeux des combattants est bon; par conséquent, gardons-nous de prendre pour de simples paroles les parties de la résolution qui visent ce point. Tous les bienfaits de notre union directrice y sont virtuellement contenus.

M. Léon Bailby, dans l'« Intransigeant », développe cette thèse que les alliés, déjà rendus confiants par leurs forces propres, vont l'être davantage maintenant qu'ils se sentiront groupés sous une seule direction.

Nous attendons que les actes réalisent les paroles signées hier au quai d'Orsay. Nous l'attendons avec espoir, parce qu'il est humain que le monde veuille sortir de cette longue crise. Chacun veut y mettre du sien. Les alliés sont encouragés par les résultats — on peut dire inespérés — qu'ils ont déjà obtenus, eux qui n'étaient ni préparés ni concertés devant un ennemi surpris et à la volonté unique. Combien va se trouver renforcé le crédit de l'Entente, maintenant qu'elle n'obéit plus qu'à une seule direction!

Nous attendons que les actes réalisent les paroles signées hier au quai d'Orsay. Nous l'attendons avec espoir, parce qu'il est humain que le monde veuille sortir de cette longue crise. Chacun veut y mettre du sien. Les alliés sont encouragés par les résultats — on peut dire inespérés — qu'ils ont déjà obtenus, eux qui n'étaient ni préparés ni concertés devant un ennemi surpris et à la volonté unique. Combien va se trouver renforcé le crédit de l'Entente, maintenant qu'elle n'obéit plus qu'à une seule direction!

M. Georges Barthou, de la « Liberté », possède la même courtitude. Le Manifeste est pour lui un décret de solidarité qui vient bien à son heure.

Voilà donc définitivement fondé et scellé dans ses principes et dans ses directives l'accord immuable des huit nations contre la barbarie allemande. Bienôt, le programme de tout ce qui est contenu dans ce cadre grandiose sera mis au point pour la pratique effective de la « Solidarité de vues et d'intérêts ». Tout va devenir commun et cohérent, les problèmes les plus élevés comme les questions terre à terre. Au bicus de l'Allemagne resserré et renforcé correspondra désormais le partage fraternel et organisé des ressources du patrimoine unifié des peuples en bataille. Tous pour un, un pour tous. Telle est la devise et la consigne de la nouvelle Sainte-Alliance.

A propos de cette solidarité, dont se réjouit la presse française tout entière, M. Brouville, de « Radical », cite le texte même du Manifeste:

Sur un front unique, une guerre unique contre un ennemi unique. Dans des secteurs différents, c'est la même bataille qui se livre et qui doit gagner. Au pacte de Londres du 6 septembre 1914: « Pas de paix séparée », doit correspondre le pacte de Paris du 29 mars 1916: « Pas d'action séparée ».

Mais doit-on penser seulement à la période des hostilités? Alceste, dans la « Presse », estime qu'il faut se préparer à l'après-guerre, et il préconise une union capable de survivre à la paix:

Ce procès-verbal trace l'œuvre d'aujourd'hui, celle de la guerre. Tout ou tard, un autre instrument tracera l'œuvre de demain, l'œuvre de la paix qui soulèvera des problèmes non moins graves et peut-être plus difficiles à résoudre que ceux qui se posent en ce moment. Pour cette œuvre, il faudra également une triple unité: l'unité économique, l'unité financière et l'unité sociale. Il y aura tant de ruines à relever, tant de plaies à panser, tant de misères à secourir, que pendant longtemps les peuples auront besoin de renoncer à cette concurrence, qu'on célébrait jadis dans les expositions comme « la lutte féconde de la paix », et qu'ils devront se solidariser pour s'affermir dans un mutuel soutien et pour réparer dans un commun effort.

Bien entendu, nos alliés partagent notre façon de voir. Le « Pall Mall Gazette », de Londres, s'exprime de la sorte:

La plus grande preuve de confiance que les alliés ont en eux-mêmes, c'est que leurs épreuves n'ont fait que renforcer leur confiance. Nous-mêmes, nous ne pouvons qu'admirer la noblesse, la ténacité des grandes nations aux côtés desquelles nous nous battons. Nous espérons qu'elles sont réciproquement pénétrées de la conviction que nous tiendrons jusqu'au bout. Les dispositions prises par la Conférence des alliés devront nous assurer une victoire prompte et entière.

Et notre confrère italien l'« Idea Nazionale » est entièrement de cet avis:

Pendant toute la guerre européenne, l'Allemagne a affirmé sa supériorité à un point de vue: elle a su organiser autour d'elle tous ceux qui combattent à ses côtés. Aujourd'hui, il est nécessaire que nous légions à cet égard. Organisons-nous totalement en une seule volonté, en une seule action: la victoire de tous et de chacun est assurée.

Nos ennemis s'efforcent naturellement de nier l'importance de la réunion de Paris. Ils affectent une tranquillité qu'ils sont loin d'éprouver. La « Lokal Anzeiger » écrit:

Les débats de la Conférence, quels que soient les résultats et les décisions, n'ont rien qui doive nous inquiéter. Ils prouvent que nos succès sur les champs de bataille militaires et économiques ont rendu nos adversaires confiants les uns envers les autres; ils comprennent enfin qu'ils doivent s'entendre sur les points importants. L'annonce de leur accord parfait ne fera en Allemagne aucune impression.

Cette affirmation est un mensonge de plus, car l'Allemagne et l'Autriche font preuve d'une nervosité qui ne peut que nous être infiniment agréable.

BORDEAUX

Il y a un an

31 MARS 1915

En Argonne, activité incessante, particulièrement entre le Four-de-Paris et Bagatelle. Nous avons enlevé cent cinquante mètres de tranchées en faisant des prisonniers et en prenant deux lance-bombes. Au bois Le Prêtre, nous avons fait cent quarante prisonniers.

Sur le front russe, nos alliés gagnent du terrain sur toute l'étendue de la frontière prussienne et poursuivent leur progression dans les Carpates.

La Question du Gaz

L'ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rendu jeudi sa décision dans l'instance engagée par la Compagnie du gaz d'éclairage de Bordeaux contre la Ville.

Conformément aux conclusions de M. Chardenet, commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt longuement motivé.

Voici la fin de cet arrêt, qui résume toute la question :

« Considérant qu'en principe, le contrat de concession règle d'une façon définitive, jusqu'à son expiration, les obligations réciproques du concessionnaire et du concédant ;

« Que le concessionnaire est tenu d'exécuter le service prévu dans les conditions précisées au traité, et se trouve rémunéré par la perception sur les usagers des taxes qui y sont stipulées ;

« Que la variation des prix des matières premières, à raison des circonstances économiques constituant un aléa du marché qui, suivant le cas, est favorable ou défavorable aux concessionnaires et demeure à ses risques et périls, chaque parti étant réputé avoir tenu compte de cet aléa dans les calculs et prévisions qu'elle a faits avant de s'engager ;

« Mais, considérant que, par suite de l'occupation par l'ennemi de la plus grande partie des régions productrices de charbon dans l'Europe continentale, de la difficulté de plus en plus considérable des transports par mer, à raison tant de la réquisition des navires que du caractère et de la durée de la guerre maritime, la hausse survenue au cours de la guerre actuelle dans le prix du charbon, qui est la matière première de la fabrication du gaz, s'est trouvée atteindre une proportion telle que non seulement elle a un caractère exceptionnel dans le sens habituellement donné à ce terme, mais qu'elle entraîne dans le coût de la fabrication du gaz une augmentation qui, dans une mesure, dépasse tous les calculs, dépasse certainement les limites extrêmes des majorations ayant pu être envisagées par les parties lors de la passation du contrat de concession ;

« Que, par suite du concours des circonstances ci-dessus indiquées, l'économie du contrat se trouve absolument bouleversée ;

« Que la Compagnie est donc fondée à soutenir qu'elle ne peut être tenue d'assurer aux seules conditions prévues à l'origine le fonctionnement du service tant que durera la situation anormale ci-dessus rappelée ;

« Considérant qu'il résulte de ce qui précède que la ville de Bordeaux, en refusant de payer les abonnements qu'au début du mois de mai, d'ici là, il y aura donc encore une période pénible.

« La houille commandée tout de suite en Grande-Bretagne n'arrivera que dans plusieurs semaines, et la production du gaz exige un débit de trois cent cinquante mille kilos par jour ;

« Pour la bonne marche des choses, il faudrait donc que la ville continuât ses avances pécuniaires, et qu'elle prêtât son aide à la Compagnie. Il pourra lui sembler dur de payer les frais du procès, et d'avancer graduellement une assez forte somme.

« Mais quelle autre solution préconiser pour répondre aux nécessités pressantes de l'heure, dont la ville ne saurait se désintéresser ?

La Taxe de la Viande

Le nouvel arrêté municipal sur la taxe de la viande vient d'avoir un commencement d'exécution.

M^{me} Thomas et Romat, bouchers aux Capucins, se sont vu dresser procès verbal pour avoir vendu de la viande au-dessus des prix prévus par cet arrêté.

Prise d'Armes et Remise de Décorations

Jeudi après-midi, sur les allées de Tourny, on a procédé avec le cérémonial ordinaire à une remise de décorations.

Toutes les unités de la garnison étaient représentées par des détachements en armes. Au centre, était l'éclaireur du 88^e régiment d'artillerie, dont la garde était composée de soldats revêtus du nouvel uniforme, dont la teinte tient du vert, du gris et du jaune.

A une heure quarante-cinq exactement, le général Comby est arrivé à pied avec ses officiers d'ordonnance, par la rue Mably et la rue Voltaire.

Pendant que les clairons sonnaient « Aux Champs », il a passé les troupes en revue, puis a procédé à la remise solennelle des décorations. Les troupes ont ensuite été d'une façon impeccable devant les nouveaux promus.

Institution Cavallé, Bordeaux

Préparation spéciale divers baccalariats, session juillet, à partir lundi 3 avril.

Provenance inconnue

Deux individus, se disant Hollandais, mais dont la nationalité n'a pas encore été établie, ont été arrêtés par le service du commissariat spécial, au moment où ils cherchaient à vendre une magnéto neuve, provenant sans doute d'un vol dans la région.

La Cambriole

Profitant d'une courte absence de M^{me} Hortense Bonne, marchande de comestibles, 130, rue Notre-Dame, des cambrioleurs se sont introduits dans ses appartements à l'aide de fausses clés.

Avisant une armoire, dont ils fracturèrent la serrure, les visiteurs s'emparèrent d'une somme de 960 francs renfermée dans plusieurs petits sacs, d'un livret de Caisse d'épargne, de trois titres nominatifs et de divers papiers.

CONSEIL DE GUERRE (18^e RÉGION)

Présidence de M. le Colonel de gendarmerie BONNEFOY

Le soldat Eugène Marcotte, de la section spéciale (A), du 6^e régiment d'infanterie, à Saint-Jean-Pied-de-Port, est prévenu de refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre.

Le 26 février, étant à la corvée, Marcotte quitta le travail et, recevant de son caporal l'ordre de reprendre son poste, il refusa catégoriquement.

L'adjudant-chef Robert ayant été appelé et l'ordre étant réitéré par lui au disciplinaire de reprendre le travail, celui-ci refusa encore, et il fut absolument impossible de le faire revenir sur sa décision.

Reconnu coupable de refus d'obéissance, le conseil écartant la circonstance aggravante de refus sur un territoire en état de guerre, Eugène Marcotte est condamné à un an de prison.

GARANTI
à base de
VIANDE
de **BOEUF** **OXO**

CINEMAS SAINT-PROJET-CINEMA

Vendredi 31 courant et jours suivants, deux grands films (série artistique) sont au programme : « La Bague de Siva », comédie aux aventures féeriques, et « Pour sa Mère », comédie sentimentale, en forment la partie émouvante et sérieuse. « Poldir mange du tau-reau » et « La Belle-Mère de Coco », comédies qui dérident les plus moroses, complètent, avec d'intéressants voyages et actualités, ce charmant programme.

Prochainement : « Guillaume Tell ».

Martini
VERMOUTH DE TURIN
Le Meilleur

ÉTAT CIVIL

DECES du 30 mars
Marie Labéguerie, 32 ans, 103, rue Guillaume-Loblanç.
Veuve Gerbau, 51 ans, rue Rosa-Bonheur, 62.
Julies Lamazoude, 51 ans, rue Beaudouche, 34.
Rose Lagarde, 64 ans, rue Saint-Benoît, 12.
Prosper Bégue, 63 ans, rue de la Bombe, 9 bis.

Marcel Gignaux, 68 ans, rue des Faures, 27.
Veuve Trebessac, 72 ans, rue de Lyon, 24.
Decès militaire
Octavo Hubert, 13 ans, soldat au 144^e d'infant.

DEUIL IMMÉDIAT: ROBES

A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo, téléph. 1011

CONVOIS FUNEBRES du 31 mars

Dans les paroisses :
St-Seurin : 7 h. 45, Mme veuve J. Massé, 33, rue Mondenard.
St-Geneviève : 8 h. 30, M. P. Bégue, cité de la Bombe, 3 bis.
St-Ferdinand : 8 h. 45, Mme veuve C. Gerbaud, rue Rosa-Bonheur, 62.
St-Martin : 9 h., M. M. Gignoux, 27, rue des Faures.
St-Bruno : 10 h. 30, Mme veuve A. Decaup, salle d'attente.
St-Jacques : 1 h. 45, M. A. Lamazoude, rue Beaudouche, 34.
St-Rémy : 2 h., M. R. Ragot, chemin de la Palu.
St-Victor : 2 h. 15, Mme H. Labéguerie, 103, rue Guillaume-Loblanç.
St-Croix : 3 h. 30, Mme J. Lagarde, rue Saint-Benoît, 12.
St-Nicolas : 3 h. 30, Mme veuve M. Daubavia, rue Mercière, 15 bis.

CONVOI FUNEBRE

M^{me} veuve Roquebert, M. L. Roquebert, M. L. Roquebert et leur fille, les familles Roquebert, Paysset, Lacoste et Couret prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Dominique ROQUEBERT, qui auront lieu le samedi 7 avril 1915, en l'église de Saint-Martial, à neuf heures.

Départ du domicile, rue Saugon, n° 3 (près l'avenue de Boutaut), à huit heures un quart.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE

M^{me} veuve P. Bégue, Bégue et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Prosper BÉGUE, leur époux, père, beau-père et grand-père, qui auront lieu le 31 mars 1915, en l'église Sainte-Genève.

On se réunira à la maison mortuaire, 9 bis, cité de la Bombe, à huit heures et demie.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNEBRE

M. et M^{me} Frédéric Decaup, M^{me} Maria Balceny, M. et M^{me} Jean Gestas et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M^{me} veuve Auguste DECAUP, leur mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 31 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

M. et M^{me} veuve Auguste DECAUP, leur mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 31 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

M. et M^{me} veuve Auguste DECAUP, leur mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 31 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

M. et M^{me} veuve Auguste DECAUP, leur mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 31 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

CONVOI FUNEBRE

M^{me} de Crisenoy, le colonel et la comtesse de Crisenoy, la baronne de Crisenoy, la vicomtesse de Crisenoy et sa fille, M^{lle} de Ruffi de Pontevès, le commandant d'artillerie et M^{me} Charles de Ruffi de Pontevès et leurs enfants, le lieutenant de vaisseau et leurs enfants, le commissaire de 1^{re} classe de la marine et M^{me} de La Thullierie, le baron de Crisenoy (au front) et la baronne de Crisenoy (au front) et leurs enfants, le baron Carl de Crisenoy et leur fils, le baron Pierre de Crisenoy (au front) et la baronne Pierre de Crisenoy, le baron et la baronne de Couberlin et leurs enfants, la baronne Albert de Couberlin, le baron et la baronne Pierre de Couberlin et leur fille, la comtesse de Maïre et ses enfants, le capitaine d'artillerie et M^{me} Jean Salmotavi et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M^{me} DE CRISENOY, née Thérèse-Anne-Cornélie DE RUFFI DE PONTÈVES, Décédée à Arcachon, dans sa 82^e année, le 23 mars 1915, munie des Sacraments de l'Eglise, leur mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante.

Les obsèques auront lieu samedi 7 avril, en l'église Notre-Dame d'Arcachon, à neuf heures trois quarts.

Réunion, à neuf heures et demie, villa Saint-Étienne, avenue Saint-Marie.

Ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DECÈS

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

AVIS DE DECÈS

Les familles Boucher, Elchagarray, Ganivet, Clavières, Laurent et Dornieu ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Léon BOUCHER, Maître de Verrierie, Décédé à Arcachon.

Le service et l'inhumation auront lieu samedi 7 avril, à Cognac, à neuf heures et demie. On se réunira à la rue de Pons, à Cognac, à neuf heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DECÈS ET MESSE

M^{me} veuve Lumaret, M^{me} G. Lumaret, M^{me} Th. Lumaret, M. et M^{me} G. Lumaret et leurs filles, M^{me} veuve Duluc et ses enfants, les familles Ganchequi ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Georges LUMARET, Soldat acrotier.

Mort pour la patrie le 8 mars 1915, dans sa 41^e année.

et les informant qu'une messe sera dite samedi 7 avril, à neuf heures, en l'église Saint-Nicolas, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Bertrand Roch (boulangier), M. et M^{me} Bocquet et leurs enfants, M. Emile Roch (au front), M. Adoue, les familles Réfouré, Abadie, Dufour et Roch remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M^{me} Bertrand ROCH, née Maria ADoue, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informant que la messe qui sera dite à huit heures, le samedi 7 avril, dans l'église Saint-Martin, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. J. Moreau, M^{me} veuve B. Landreau, M^{me} veuve J. Landreau, le docteur R. Landreau, le docteur D. Gaiguerot remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M^{me} veuve Jean MOREAU, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informant que toutes les messes qui seront dites le samedi 7 avril dans l'église Saint-Croix seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M^{me} veuve Benoit Dubreuil, les familles Dubreuil, Boulet, Blanc, Cauderan, Anlard, M^{me} veuve Frenel et ses enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Benoit DUBREUIL, ou qui leur ont adressé des marques de sympathie et les informant qu'une messe sera dite dans l'église de Saint-Augustin, le 7 avril, à neuf heures.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. G. Raboste, adjudant au 4^e régiment de génie (au front) et sa famille, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. J. RABOSTE, ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

Une messe sera dite pour le repos de son âme samedi 7 avril, à dix heures dans l'église Saint-Martial.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉNE, née YACACHURY, Décédée à Cordoba (République Argentine), leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et M^{me} Jean-B. Péne (de Cordoba) et leurs enfants, M. et M^{me} Alfred Péne et leur fille, M. et M^{me} Henri Péne (de Marseille) et leurs enfants M^{me} Jeanne-Marie Péne, M. Pierre et M^{me} Marie Yacachury (de Montevideo), M^{me} veuve Louis Péne (de Montréjeu) et ses enfants, M. Pierre et M^{me} B. Péne (de Montréjeu), M. Jean Yacachury (de Montevideo) et les familles Cinto (de Buenos-Ayres), Etchebarne (de Gualeguaychub), Péne (de Montréjeu) et Monborgue (de Paris) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} v^e Maxime PÉ

Chronique du Département

Le Bouscat

PAIN DE LA MUTUALITE. — Assemblée générale extraordinaire à la mairie, salle de l'assemblée, le dimanche 2 avril, à deux heures et demi du soir.

Or du jour. — Communiqué sur organisation de la tombola 1916. Les dames des sociétés se mobilisent pour aider à l'œuvre. Questions diverses importantes. Présence urgente.

Ysines

CONFERENCE. — Dimanche 26 mars, devant une très nombreuse assistance, M. Eugène Forêt a fait, en érudit et en patriote éclairé, une conférence fort intéressante, sur ce sujet : « Avant et pendant la guerre ». L'explication claire et précise des causes de la lutte, de la vie du pays pendant sa durée et surtout les avis pratiques et judicieux de la troisième partie, résumés en ces mots : « Prudence, travail, union, ont frappé l'auditoire et produit l'effet moral désiré. Les applaudissements n'ont pas été ménagés au sympathique conférencier. Ils étaient très mérités. Nos remerciements à notre instituteur, M. Lafrance, qui nous a procuré l'agrément de cette instructive réunion.

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE. — Les cultivateurs de la commune qui ont besoin pour leurs travaux agricoles d'ouvriers militaires, doivent se faire inscrire à la mairie d'urgence.

Saint-Médard-en-Jalles

GALA PATRIOTIQUE. — Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que Mme Louis Chauvoit, Le Goff organise une série de concerts qui réunira l'élite des artistes actuellement à Bordeaux.

La première de ces galas sera donné salle Gaillard le dimanche 2 avril, à huit heures et demie du soir au profit des blessés et mutilés hospitalisés au domaine de Caillavet, avec le concours de MM. Laban et Léo, deux artistes dont le comique irrésistible se donnera libre cours dans la célèbre comédie « La Rose de Saint-Flour ». MM. Gerbert, le baryton de la Gaîté lyrique, au talent vibrant; Caudéran, Espirac, et Miles Jane Frange, Dencausse, et Gouy Mme Chauvoit, Le Goff, la réputée cantatrice, de sa voix puissante enlèvera les couplets de notre « Marseillaise ».

Et pour satisfaire l'électivisme du public qui se pressera dans la salle Gaillard, Lurie, notre beau champion de France, fera un assaut de boxe anglaise avec Edmond Castang, champion de France des poids mouchards.

Arcachon

VIS AUX CYCLISTES. — On nous prie d'appeler que la plaque de contrôle des bicyclettes doit être fixée au tube de direction. Les contrevenants sont passibles d'un procès-verbal, même s'ils ont la plaque sur eux. Une surveillance très sévère est exercée.

AUX ETRANGERS. — Nous sommes priés de faire connaître aux personnes de nationalité étrangère qu'un délai de deux jours est nécessaire pour la délivrance des laissez-passer. Ces personnes devront se présenter au commissariat de police quarante-huit heures au moins avant le jour où elles ont projeté de partir.

«CYRANO DE BERGERAC». — Ce soir vendredi, nous applaudissons « Cyrano de Bergerac », au Grand-Théâtre municipal. Cette œuvre littéraire et dramatique sera interprétée par d'excellents artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin, sous la direction de MM. Hertz et Coquelin.

Lesparre

CAISSE AGRICOLE. — Les membres de la caisse agricole n'étant pas en nombre, l'assemblée générale n'a pu tenir sa réunion samedi dernier.

De nouvelles convocations seront adressées aux intéressés.

Saint-Christoly-Médoc

A L'HONNEUR. — Le soldat Victor Menanteau a été cité à l'ordre de la brigade : « A

assuré avec le plus grand dévouement et dans des circonstances très difficiles la liaison entre le chef de batterie et la compagnie. »

Bourg

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse d'épargne a été fermée dimanche 26 mars pour cas de force majeure.

Les demandes de retraits de fonds, qui avaient été faites pour ce jour-là n'ayant pu recevoir satisfaction, ont été remises à dimanche 2 avril.

Les déposants qui ont demandé des remboursements pour cette dernière date sont priés de ne se présenter à la Caisse d'épargne que le dimanche 9 avril.

Marcillac-de-Blaye

INFANTICIDE. — Nous avons annoncé qu'une enquête était ouverte sur une affaire d'infanticide pendante dans notre commune.

Les recherches ordonnées par le parquet ont fait découvrir le cadavre d'une fillette nouvellement née, enveloppée d'une vieille toile de sac, était enfoui sous un tas de linges sales dans une bannière défoncée placée dans un chai.

Le médecin légiste de Blaye qui l'a examinée, a déclaré que la fillette était née viable, mais le corps ne portait aucune trace de violence.

La mort remonterait au samedi 18 mars.

La mère qui est la femme d'un mobilisé, a été laissée en liberté provisoire en attendant qu'une décision intervienne en faveur de ses enfants mineurs.

Libourne

A L'HONNEUR. — Sont cités à l'ordre de la division :

Le maréchal des logis Fernand Bourras, du 20e dragons : « A fait preuve pendant toute la campagne d'une bravoure et d'un esprit de sacrifice admirables. Est allé en plein jour, au cours d'un vif combat, à 150 mètres d'une tranchée ennemie, retirer un cavalier gravement atteint. Est mort pour la France, en allant vérifier, la nuit, le service des vedettes chargées de couvrir des travailleurs exposés. »

Le lieutenant Courcelle-Duvigneau du 20e dragons : « A contribué en grande partie au succès d'une contre-attaque qui a arrêté une offensive ennemie, rivalisant d'entraînement et d'ardeur au combat avec un bataillon de chasseurs alpins qu'il était chargé de soutenir. »

POUR LES BLESSES. — Une collecte faite dernièrement dans la commune d'Arveyres par Mme Borie, a été à ce point fructueuse, que M. Châtelier, maire d'Arveyres, a déjà pu faire un premier versement de deux cents cinquante francs qui n'est, dit-on, qu'un faible acompte, à l'hôpital de la Société de secours aux blessés.

La Société de secours aux blessés adresse ses plus chaleureux remerciements à Mme Borie, à M. Châtelier et à la commune d'Arveyres.

CHAMBRE DE COMMERCE. — M. le Ministre du commerce et de l'industrie informe la Chambre que, d'accord avec M. le Ministre des affaires étrangères, il estime qu'il y a lieu d'étendre l'enquête relative aux dettes et créances industrielles et commerciales à l'égard des sujets allemands et austro-hongrois, aux Turcs et aux Bulgares.

Les intéressés sont donc priés de bien vouloir faire parvenir, au secrétariat de la Chambre, l'état de leurs dettes et créances vis-à-vis des Turcs et des Bulgares.

Coutras

VEAU EGARE. — Un veau trouvé errant sur la voie publique mercredi 29, à dix heures, a été ramené par les jeunes Fernand Prugnon et Delphin Fouquet, a été mis en fourrière chez M. Motard, maréchal-ferrant, où le propriétaire peut le réclamer.

LA PETITE GIRONDE

Saint-Macaire

FOOTBALL RUGBY. — Dimanche 2 avril, sur le terrain de Comberly, à Langon, match de rugby entre les équipes premières du Stade bordelais et du Stade Union Langon-Saint-Macaire.

Coup d'envoi à quatorze heures quarante-cinq.

Langon

CINEMA. — Dimanche 2 avril, au café Commercial, maudite à trois heures, gala à huit heures, trois quarts. Programme : Voyage à travers l'archipel malais; Monsieur Gaston, chef cuisinier, comique; La Cachette tragique, drame; Le Joyau sacré, en quatre parties; Films de la guerre; Rigadin et la Jolie Manucure, scène comique.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 30 Mars
Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe, ainsi qu'en Algérie. Elles ont été mélangées d'un peu de neige dans le nord et l'est de la France. On a recueilli 34^m d'eau à Nice, 10 à Briançon, 5 à Cherbourg, 4 à Perpignan et au cap de La Hague, 2 à Nîmes et à Bordeaux. Ce matin, le temps est beau dans l'Est et le Nord-Ouest, où l'on signale de la pluie dans quelques stations.

La température a baissé dans nos régions, sauf en Bretagne. Le thermomètre marquait ce matin : — 10 au puy de Dôme, — 5 au fort de Servance, — 1 à Paris, à Limoges et à Clermont-Ferrand, 2 à Belfort, 2 à Dunkerque, au Havre, à Toulouse, 3 à Bordeaux, 4 à Nantes et à Biarritz, 5 à Marseille, 6 à Perpignan, 7 à Brest, 10 à Alger, 16 à Malte.

En France, un temps nuageux est probable. La température va se tenir dans le voisinage de la normale.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 30 mars

Montés en rade :
Bellerby, st. ang., c. Heatley, de Baltimore.
Novadan, st. am., c. Brodeur, de New-York.
Château-Lafite, st. fr., c. Maestril, de Dunkerque.

PAUILLAC, 30 mars

Montés :
Camilla, st. suéd., c. X... d'Angleterre.
América, st. suéd., c. X... d'Angleterre.
Bristol, st. ang., c. X... d'Angleterre.
Elkon, st. grec, c. X... d'Espagne.
Amiral Duperré, st. fr., c. X... de la Côte occ.
Clermont, st. fr., c. X... d'Angleterre.
Angella-Maersk, st. dan., c. X... d'Angleterre.
Pontet-Caneil, st. fr., c. X... du Havre.

Aux appointements :
Port-colborne, st. ang., c. X... de Cardiff.
Caroline, st. fr., c. X... de New-York.
Mazara, st. ang., c. X... d'Angleterre.
Kenavo, st. fr., c. X... de Saint-Nazaire.
Saint-Louis, st. fr., c. X... de la Pallice.
Javeline, goél. fr., c. X... d'Angleterre.

Rade de montée :
Secundo, st. norv., c. X... de Cardiff.
Storfield, st. norv., c. X... de Newcastle.
Erlon, st. norv., c. X... d'Angleterre.
Skulda, st. norv., c. X... d'Angleterre.
Armonia, st. ang., c. X... d'Amérique.
Caramalin, st. argentin, c. X...
Vilka, st. norv., c. X... d'Angleterre.
Saint-Mathieu, st. fr., c. X... d'Angleterre.
Margit, st. norv., c. X...
Climé, st. norv., c. X...

BOURSE DE BORDEAUX

du 30 mars 1916

Au comptant : 3% nominatif, 63 25. — Compagnie algérienne, 1090. — Obligations de la Ville de Paris 1871, 263 50; dito 1894-1896, 283; dito 1898, 297; dito 1904, 320. — Obligations Crédit foncier de France, 650. — Obligations communales 1879, 438. — Crédit lyonnais, 1040. — Est algérien, 515. — Midi, actions de 500 fr., 930. — Nord, actions de 500 fr., 1200. — Orléans, obligations 3% ancien, 369. — Snd de la France, obligations, 238. — Messageries maritimes ord., 76 50; dito Priorité, 123. — Argentine 1886, 508. — Bulgaries 5%, 304, 330. — Italie 3 1/2%, 750. — Espagne, obligations, 47, 48. — Russie 1896, 55 25; dito 3% 1891-1894, 50. — Banque ottomane, 443. — Banque nat. Mexique, 357. — Compagnie Générale d'électricité, 1060.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

DU 30 MARS.

Espèces	Am.	Veau	Les 50 kilos (poids mort)
Bœufs	123	125	115-120 110 115 115-110 95-123
Vaches	64	54	115 100 105 95 100 90 112
Veaux	123	110	145 140 140 145 135 140 120 150
Moutons	71	115	163 163 158 148 153 135 165

Observations. — Poids vif : bœufs 88 74; vaches 45-56 veaux 75-95.

9 bœufs, 1 taureau pour Nîmes; 4 bœufs, 14 vaches pour Montauban.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 30 mars.

Bœufs. — Amenés et vendus, 1111. Ire qualité, 2 fr. 66; 2e qualité, 2 fr. 60; 3e qualité, 2 fr. 42. Prix extrêmes : de 2 fr. 10 à 2 fr. 78.

Vaches. — Amenés et vendus, 588. Ire qualité, 2 fr. 66; 2e qualité, 2 fr. 56; 3e qualité, 2 fr. 42. Prix extrêmes : de 1 fr. 96 à 2 fr. 78.

Taureaux. — Amenés et vendus, 196. Ire qualité, 2 fr. 42; 2e qualité, 2 fr. 32; 3e qualité, 2 fr. 22. Prix extrêmes : de 1 fr. 12 à 2 fr. 54.

Veaux. — Amenés, 333; vendus, 33. Ire qualité, 3 fr. 16; 2e qualité, 2 fr. 80; 3e qualité, 2 fr. 30. Prix extrêmes : de 1 fr. 90 à 3 fr. 40.

Moutons. — Amenés et vendus, 6779. Ire qualité, 3 fr. 60; 2e qualité, 3 fr. 50; 3e qualité, 2 fr. 90. Prix extrêmes : de 2 fr. 50 à 3 fr. 96.

Porcs. — Amenés et vendus, 2484. Ire qualité, 3 fr. 30; 2e qualité, 3 fr. 18; 3e qualité, 2 fr. 98. Prix extrêmes : de 2 fr. 70 à 3 fr. 50.

Bonne demande par suite du temps frais; tendance ferme en raison de la modicité des offres. Le gros bétail indique une hausse de 6 à 14 francs; les veaux, de 10 à 50 francs, et les porcs, de 14 à 16 francs aux 100 kilos. Les moutons sont sans changement.

MALACEINE

CRÈME DE TOILETTE

BOURSE DE PARIS

DU 30 MARS

FONDS D'ÉTATS	CHEMINS DE FER	CREDIT FONCIER	OB.LIG. DIVERSES
5 0/0 français libéré... 88 20	Est... 805	Commun. 1879... 437	Risand-Our. 4%... 347
3 0/0... 63 25	Lyon... 880	1880... 461	Nord-Ouzé 4 1/2%... 347
3 1/2... 91	Midi... 820	1892... 337	Volga-Boug. 4 1/2%... 347
4 1/2... 100	Nord-Ouest... 820	1899... 334	OB.LIG. DIVERSES
4 1/2... 100	Orléans... 820	1904... 334	Chantiers de la
4 1/2... 100	Ouest... 710	1905... 334	Loire 5%... 486
4 1/2... 100	Quelques Algérie... 354 50	1908... 334	Omnibus 4%... 375
4 1/2... 100	Nord-Espagne... 354 50	1909... 334	Thomson 4%... 387
4 1/2... 100	Saragosse... 420	1910... 334	Transatlant. 3%... 296
4 1/2... 100	VALEURS DIVERSES	1911... 334	
4 1/2... 100	Metropolitain... 420	1912... 334	
4 1/2... 100	Nord-Sud... 127	1913... 334	
4 1/2... 100	Omnibus... 465	1914... 334	
4 1/2... 100	Panama Bonds... 405	1915... 334	
4 1/2... 100	Suez... 4055	1916... 334	
4 1/2... 100	Suez civile... 1766	1917... 334	
4 1/2... 100	Acéries Marine... 382	1918... 334	
4 1/2... 100	Briants ordinaire... 764	1919... 334	
4 1/2... 100	Briants privilégié... 1925	1920... 334	
4 1/2... 100	Bois... 765	1921... 334	
4 1/2... 100	Schneider et C... 92	1922... 334	
4 1/2... 100	Naples... 765	1923... 334	
4 1/2... 100	Gaïse... 92	1924... 334	
4 1/2... 100	Nickel... 16 89	1925... 334	
4 1/2... 100	Penarroya... 76 25	1926... 334	
4 1/2... 100	Provdovick... 356	1927... 334	
4 1/2... 100	Rio-Tinto... 1750	1928... 334	
4 1/2... 100	Sels gemmes... 405	1929... 334	
4 1/2... 100	Sonowice... 361	1930... 334	
4 1/2... 100	Transatlantique... 361	1931... 334	
4 1/2... 100	Tréfileries Havre... 551	1932... 334	
4 1/2... 100	Thomson... 551	1933... 334	

BOURS D'ÉTATS

BOURS D'ÉTATS	CHEMINS DE FER	CREDIT FONCIER	OB.LIG. DIVERSES
5 0/0 français libéré... 88 20	Est... 805	Commun. 1879... 437	Risand-Our. 4%... 347
3 0/0... 63 25	Lyon... 880	1880... 461	Nord-Ouzé 4 1/2%... 347
3 1/2... 91	Midi... 820	1892... 337	Volga-Boug. 4 1/2%... 347
4 1/2... 100	Nord-Ouest... 820	1899... 334	OB.LIG. DIVERSES
4 1/2... 100	Orléans... 820	1904... 334	Chantiers de la
4 1/2... 100	Ouest... 710	1905... 334	Loire 5%... 486
4 1/2... 100	Quelques Algérie... 354 50	1908... 334	Omnibus 4%... 375
4 1/2... 100	Nord-Espagne... 354 50	1909... 334	Thomson 4%... 387
4 1/2... 100	Saragosse... 420	1910... 334	Transatlant. 3%... 296
4 1/2... 100	VALEURS DIVERSES	1911... 334	
4 1/2... 100	Metropolitain... 420	1912... 334	
4 1/2... 100	Nord-Sud... 127	1913... 334	
4 1/2... 100	Omnibus... 465	1914... 334	
4 1/2... 100	Panama Bonds... 405	1915... 334	
4 1/2... 100	Suez... 4055	1916... 334	
4 1/2... 100	Suez civile... 1766	1917... 334	
4 1/2... 100	Acéries Marine... 382	1918... 334	
4 1/2... 100	Briants ordinaire... 764	1919... 334	
4 1/2... 100	Briants privilégié... 1925	1920... 334	
4 1/2... 100	Bois... 765	1921... 334	
4 1/2... 100	Schneider et C... 92	1922... 334	
4 1/2... 100	Naples... 765	1923... 334	
4 1/2... 100	Gaïse... 92	1924... 334	
4 1/2... 100	Nickel... 16 89	1925... 334	
4 1/2... 100	Penarroya... 76 25	1926... 334	
4 1/2... 100	Provdovick... 356	1927... 334	
4 1/2... 100	Rio-Tinto... 1750	1928... 334	
4 1/2... 100	Sels gemmes... 405	1929... 334	
4 1/2... 100	Sonowice... 361	1930... 334	
4 1/2... 100	Transatlantique... 361	1931... 334	
4 1/2... 100	Tréfileries Havre... 551	1932... 334	
4 1/2... 100	Thomson... 551	1933... 334	

BOURS D'ÉTATS

BOURS D'ÉTATS	CHEMINS DE FER	CREDIT FONCIER	OB.LIG. DIVERSES
5 0/0 français libéré... 88 20	Est... 805	Commun. 1879... 437	Risand-Our. 4%... 347
3 0/0... 63 25	Lyon... 880	1880... 461	Nord-Ouzé 4 1/2%... 347
3 1/2... 91	Midi... 820	1892... 337	Volga-Boug. 4 1/2%... 347
4 1/2... 100	Nord-Ouest... 820	1899... 334	OB.LIG. DIVERSES
4 1/2... 100	Orléans... 820	1904... 334	Chantiers de la
4 1/2... 100	Ouest... 710	1905... 334	Loire 5%... 486
4 1/2... 100	Quelques Algérie... 354 50	1908... 334	Omnibus 4%... 375
4 1/2... 100	Nord-Espagne... 354 50	1909... 334	Thomson 4%... 387
4 1/2... 100	Saragosse... 420	1910... 334	Transatlant. 3%... 296
4 1/2... 100	VALEURS DIVERSES	1911... 334	
4 1/2... 100	Metropolitain... 420	1912... 334	
4 1/2... 100	Nord-Sud... 127	1913... 334	
4 1/2... 100	Omnibus... 465	1914... 334	
4 1/2... 100	Panama Bonds... 405	1915... 334	
4 1/2... 100	Suez... 4055	1916... 334	
4 1/2... 100	Suez civile... 1766	1917... 334	
4 1/2... 100	Acéries Marine... 382	1918... 334	
4 1/2... 100	Briants ordinaire... 764	1919... 334	
4 1/2... 100	Briants privilégié... 1925	1920... 334	
4 1/2... 100	Bois... 765	1921... 334	
4 1/2... 100	Schneider et C... 92	1922... 334	
4 1/2... 100	Naples... 765	1923... 334	
4 1/2... 100	Gaïse... 92	1924... 334	
4 1/2... 100	Nickel... 16 89	1925... 334	
4 1/2... 100	Penarroya... 76 25	1926... 334	
4 1/2... 100	Provdovick... 356	1927... 334	
4 1/2... 100	Rio-Tinto... 1750	1928... 334	
4 1/2... 100	Sels gemmes... 405	1929... 334	
4 1/2... 100	Sonowice... 361	1930... 334	
4 1/2... 100	Transatlantique... 361	1931... 334	
4 1/2... 100	Tréfileries Havre... 551	1932... 334	
4 1/2... 100	Thomson... 551	1933... 334	

BOURS D'ÉTATS

BOURS D'ÉTATS	CHEMINS DE FER	CREDIT FONCIER	OB.LIG. DIVERSES
5 0/0 français libéré... 88 20	Est... 805	Commun. 1879... 437	Risand-Our. 4%... 347
3 0/0... 63 25	Lyon... 880	1880... 461	Nord-Ouzé 4 1/2%... 347
3 1/2... 91	Midi... 820	1892... 337	Volga-Boug. 4 1/2%... 347
4 1/2... 100	Nord-Ouest... 820	1899... 334	OB.LIG. DIVERSES
4 1/2... 100	Orléans... 820	1904... 334	Chantiers de la
4 1/2... 100	Ouest... 710	1905... 334	Loire 5%... 486
4 1/2... 100	Quelques Algérie... 354 50	1908... 334	Omnibus 4%... 375
4 1/2... 100	Nord-Espagne... 354 50	1909... 334	Thomson 4%... 387
4 1/2... 100	Saragosse... 420	1910... 334	Transatlant. 3%... 296
4 1/2... 100	VALEURS DIVERSES	1911... 334	
4 1/2... 100	Metropolitain... 420	1912... 334	
4 1/2... 100	Nord-Sud... 127	1913... 334	
4 1/2... 100	Omnibus... 465	1914... 334	
4 1/2... 100	Panama Bonds... 405	1915... 334	
4 1/2... 100	Suez... 4055	1916... 334	

Revue de la Semaine

PRODUITS RESINEUX

Autour de l'Essence
Les difficultés dans les transports restent les mêmes, les transactions résineuses sont rendues de ce fait plus laborieuses, sans compter que les fabricants du Sud-Ouest sont toujours assez peu pressés de céder ce qui leur reste de l'ancienne récolte, sachant que les produits issus de la première amasse de 1916 ne pourront être mis sur le marché avant le 15 mai au plus tôt.

Parallèlement aux achats d'essence de térébenthine faits récemment dans les Landes, on nous signale des opérations traitées autour de la résine de copal, mais nous l'avons dit plus haut les difficultés d'expéditions par chemin de fer rendent les affaires assez pénibles; il arrive malheureusement trop souvent que les gares landaises se trouvent fermées au transit, ce qui fait que beaucoup d'achats stationnent longtemps dans les fabricques ou dans les gares, sans pouvoir être dirigés vers leurs destinations.

En Angleterre, on constate peu de changements dans les « positions » résineuses. Les stocks de Londres, à la date du 11 mars, étaient les suivants : 55,380 barriques d'essence américaine, 428 fûts de provenance française et 7,12 d'origine espagnole; soit, au total, près de 55,000 barriques d'essence de térébenthine dans les réserves visibles de la Tamise.

La cote térébenthine que nous laissons à Londres il y a huit jours, à sh. 49/8, est demeurée aux environs de ce prix dans les trois premiers jours de la semaine passée, pour descendre ensuite à 4/6 le 22 mars, puis remonter à 4/6 le 23 mars, et à 5/0 en fin de semaine pour marchandise disponible. Le livrable fait actuellement 50/9 sur avril et 49/3 sur mai-août.

En Amérique, où les affaires sont présentées sur un terrain relativement actif, l'essence de

térébenthine, après la cote de cents 50 1/2, passe à 51 1/2 et à 52 cents.

Produits secs

Dans notre pays un léger relèvement des prix offerts par le commerce en gros, portait ces temps-ci la cote des bruis à fr. 45,50, et celle des colophanes à fr. 44,50, départ des usines landaises, sans que les fabricants landais-girondins se décident à lâcher le peu de produits secs qu'ils conservent précieusement, tout au moins jusqu'à la veille de la mise en circulation des résines provenant des premières récoltes. Il est assez probable que cette situation se modifie beaucoup d'ici quatre à cinq semaines.

Il n'y a pas de changement depuis notre précédent article dans la situation des « secs », chez nos voisins de Grande-Bretagne; la résine commune à sh. 21/8; le grade G. 21/6; l'extra-clair, à 2.

Les stocks de résine, à Londres, sont d'un peu plus de 11,000 fûts, dont les deux tiers fournis par les apports américains, et le reste par les envois franco-espagnols.

A Savannah, nous constatons, maintenant, un peu de lourdeur, survenant après une certaine fermeté qui ne dura pas moins de trois à quatre semaines. Pour des raisons encore mal établies, on croit, en Amérique, à une sorte de déflateur prochaine sur les grades pâles, certains « dirigeants » yankés vont jusqu'à faire croire que, sous peu, le grade le plus ordinaire B, ne sera séparé de la belle sorte W. W., que par une différence maximum de 50 cents. Veut-on expliquer par là que les « secs » communs et moyens qui ont tenu en ce moment quelque attention par suite de leur grand emploi dans la plupart des industries, et particulièrement dans la fabrication des engins de guerre, verront leurs prix se hausser presque à ceux des qualités supérieures moins utilisables? Veut-on faire également allusion à l'extension annoncée il y a plusieurs mois des chantiers résineux (restiers)? De tous temps, nous avons vu, en Amérique, les deux grades extrêmes séparés par une différence de un dollar et demi à deux

dollars, et il faudrait de sérieuses raisons économiques dans l'« histoire » du produit pour amener une pareille modification dans l'estimation de la valeur même des deux « nuances » de secs en question.

Em. Bx.
Londres, 29 mars.
Essence de térébenthine. — Affaires assez bonnes. — Disponible, 50 sh. 3/4; février-avril, 50 sh. 3/4; mai-août, 48 sh. 3/4; septembre-décembre, 47 sh. 1/2.
Résine. — Disponible, 21 sh. 3 d.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 29 mars.
Blés, incotés; seigle, les 75 kilos, 22 fr.; à 22 fr. 50; orge, les 60 kilos, 21 à 22 fr.; avoine, les 50 kilos, 18 fr. à 18 fr. 50; maïs blanc, les 75 kilos, 25 à 26 fr.; haricots, l'hectolitre, 53 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 22 à 24 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50.
Farines. — R. G., les 100 kilos, 23 à 24 fr.; repasses 19 à 20 fr.; sons, 19 fr. 50.
Graines fourragères. — Tréfole, les 100 kilos, 80 à 120 fr.
Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 4 fr. 80 à 5 fr. 50; sainfoin ire coupe, 5 fr. 50 à 6 fr. 50; 2e et 3e coupes, 5 fr. 20 à 7 fr.; paille de blé, 4 à 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 50.

MARCHE AU METAUX

Londres, 29 mars.
Cuivre. — Disponible, 112 l. 10 sh.; à trois mois 109 l.
Etain. — Disponible, 200 l.; à trois mois, 195 l.
Plomb. — Disponible, 35 l.; juin, 35 l. 5 sh.
Zinc. — Disponible, 36 à 37 l.
Fonte. — Disponible, 90 l. Achetés.

Voir les Annonces Economiques à la Septième Page

POUR LA REPRISE DES AFFAIRES

Livraison immédiate de produits industriels

FEDERAL

Charge utile de 1 Tonne 1/2 à 5 Tonnes
Sadr. A. CAPRIS, Dir. Hôtel Métropole, Bordeaux.
Bur. et Atel., 59, q. National, Puteaux-s-Seine

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
Poudre DELABRE
Le Bala, Trois Ir., dans tous Pharmacies
E. VENDEL, 10, Rue du Regard, PARIS

MONTRE BRACELET
Cadran Lumineux. Glace Incassable.

OMEGA
PRÉCISE — ROBUSTE
Avec Glace Incassable... Fr. 50
Et Cadran Lumineux... Fr. 61
Montre de poche depuis... Fr. 36

de voyages pas sans L'INDICATEUR P 6
Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Pour hâter la Victoire
L'Unité d'Action

L'Unité de direction des nations de l'Entente pour l'action commune s'affirme à tous les points de vue. Nous devons avoir aussi à l'intérieur une unité d'action très active. Chacun, suivant ses facultés, doit faire un effort pour le pays, et particulièrement épargner afin de prêter au Trésor les ressources nécessaires aux besoins de nos armées. S'abonner aux Bons de la Défense Nationale ou aux Obligations 5 % de la Défense Nationale, remboursables en 1925, donnant un revenu copieux. Ces titres se trouvent à tous les guichets du Trésor et de la Banque de France.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Validité des Billets d'aller et retour à l'occasion des Vacances de Pâques

Les billets d'aller et retour ordinaires (grands lignes) émis par les gares du réseau de l'Etat bénéficieront cette année, comme les années précédentes, d'une validité prolongée à l'occasion des vacances de Pâques. C'est ainsi que les billets délivrés à partir du jeudi 12 avril seront valables au retour jusqu'au jeudi 3 mai. Les billets de bains de mer de trois ou quatre jours délivrés seulement sur les lignes de Normandie et de Bretagne bénéficieront de la même prolongation.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

Le THERMOGÈNE
Remède souverain contre
Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies,
Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté.
MODE D'EMPLOI. — Le THERMOGÈNE doit son immense et légitime succès à la simplicité de son application. Il suffit de déplier la feuille d'ouate et de la poser sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on aspergera la feuille d'ouate, soit avec du vinaigre, soit avec de l'eau tiède.
N.B. — La Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 Mars 1913, a condamné les contrefacteurs du THERMOGÈNE; cependant pour être bien certain que l'on vous a bien donné le véritable THERMOGÈNE, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image populaire du "PIERROT BRÛLANT LE FEU".
1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

NE
TRAITEZ
PAS PAR
LE MÉPRIS
Ce petit rhume qui peut devenir une grosse grippe. Arrêtez-le tout de suite et, pour cela, prenez du GRIPPEURE.
L'usage du Grippeure, à la dose de 2 pilules avant chaque repas, suffit en effet pour guérir en peu de temps et, souvent même, en un seul jour, la grippe la plus tenace, quelque forte qu'elle soit, et l'influenza la plus opiniâtre. Les manifestations les plus ordinaires de la grippe sont les maux de tête, la fièvre, la toux, l'anciennissement général des forces physiques et l'accablement moral. Le Grippeure coupe rapidement la fièvre et prévoque, dès le premier jour, l'évacuation de l'intestin, qui débarrasse l'organisme des humeurs peccantes. Il arrête le rhume et fait disparaître les maux de tête. Enfin, c'est un tonique puissant qui établit les forces physiques et, par suite, relève rapidement le moral. Prix du flacon : 1 fr. 50. En vente dans les pharmacies.
CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et franco par la poste, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la Petite Gironde, un flacon échantillon de Grippeure contenant six pilules, assez pour ressentir déjà un certain soulagement.
Dépositaires à Bordeaux : Ph^o Bouquet, 8, rue Sainte-Catherine; François et C^o, 84, rue du Pas-Saint-Georges.

LA
Cure de Printemps
Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'Année le Sang est le grand dispensateur de la santé, à tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme. Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du Sang, qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner. L'expérience a suffisamment prouvé que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang qui soit connu. Tout le monde fait maintenant la cure de Printemps avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies, toutes les Maladies Intérieures de la Femme, les Accidents du RETOUR D'AGE, les Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, Congestions, etc. Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose quand on songe aux différents maux que l'on évite grâce à cette sage précaution. La Jouvence de l'Abbé Soury, 3 fr. 75 le flacon dans toutes Pharmacies, 4 fr. 25 franco gare. Les trois flacons, 11 fr. 25 franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie MAO, DÉMONTIER, à Rouen. Notice contenant Renseignements gratuits

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
VENTE AUX ENCHÈRES
Par le ministère de
M. J. DUGUIT
Commissaire-Priseur.
Samedi 1er avril 1916, à une heure et demie, il sera vendu :
Un fort cheval blanc et une forte jument noire trait et labour.
Joli harnais simple, articles d'écurie.
A 2 HEURES
Divers meubles et objets mobiliers.
Au comptant et 5 %.

Vente publique de Vins
Le lundi 8 mai 1916 et jours suivants s'il y a lieu, une vente publique de vins rouges et blancs en barriques et en bouteilles, aura lieu, à quatorze heures, dans la salle des ventes de M. Eug. GALLETEAU, entrepositaire, 71, quai des Chartreux, à Bordeaux, pour cause de réalisation de stock et nantissements. Un dispositif fera connaître le détail et les conditions de la vente.
Ministère Pierre MOREAU et L. TERRES-DUBROCA, courtiers assermentés.

AVIS
M. BELLET informe qu'il vient d'acheter le FONDS de COMMERCE exploité à ce jour sous le nom de M. Hosten, 31, r. Achard. Réclamations reçues à cette adresse.

BAR-MEUBLE sacrif. à 1,500 francs, chamb. 100, loués pair 100 fr. Bar actuel 30 fr. V. occas. G^o Agence, 2, r. Vieille-Tour, Bx.

ON DEMANDE un homme sachant lire et écrire pour magasinier papeterie, ainsi qu'un chauffeur pour machine à vapeur, dégagés d'obligations militaires, référ. sér. S'adr. Papeteries de La Couronne, La Courne (Ch^{te}).

CHICORÉE "BONAROM"
LA PLUS DOUCE ET LA PLUS PURE DE TOUTES
Economique par sa concentration d'une forte dose de sucre naturel de la plante.
Monopoles seront accordés à Maisons de Gros pour leur région
Etablissements VERGNAUD, 22, rue Vergniaud Bordeaux

MONTRES de précision marchant 8 jours : Métal, 145; argente, 200; Garanties 15 ans.
For cont. mandat Horlogerie à la Marine, 31, r. Esprit-des-Lois, Bordeaux

MUSIQUE 9, r. du Temple, PIANO, VIOLON, tous instr^{ts} cordes, vent. LEÇONS dam. homm. enfants tout soir Jeudi Dimanche.

la Chicorée CAOUA
fait un café délicieux elle est pure rafraîchissante
pour compléter son succès est aussi vendue en paquet de 0.10

NOS AIEUX vivaient longtemps en se traitant par les plantes. Le NETTU-SA-G, dépuratif merveilleux, n'est qu'un composé de celles-ci. La boîte, 1 fr. 25 par poste, A la Croix-Verte, rue Rémusat, Toulouse.

JE SERAIS très reconnaissant aux personnes qui ayant été limitées autrefois et ne étant plus aujourdui voudraient bien m'indiquer le moyen qu'elles ont employé pour parvenir à ce résultat. FERNAND, 40, rue Amelot, Paris.

OBESITE Fous qui souffrez d'obésité. Guérissez-vous par la méthode AB COLLEME VEGETALE de M. l'Abbé WARRÉ. Card de Martiane Ville (SOMME). — Brochure Gratuite.

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

SYPHILIS QUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans recrudescence possible sur les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbables sans piquet.
Traitement facile et discret même en voyage. La boîte de 60 comprimés 6 fr. 75 franco contre mandat. Nous n'expéditions pas contre remboursement.
Pharmacie GIBERT, 19 rue d'Aubagne — MARSEILLE. Dépôt à Bordeaux, Ph^o Roussel, 1, place Saint-Projet.

ÉPICERIE COMESTIBLES, MERCIERIE
Rec. 80 f. p. j. prouvés, loy. 650 f. b. log., à céd. ap. décès. Pr. 1,800 f. G^o Agence, 2, r. Vieille-Tour, Bx.

12,000 fr. BENEFACTE par AN en achat. aff. simp. direct. Pas de march. Conv^t à tous. Il faut 12,000. Ecr. Quater, Ag. Havas, Bx.

Sténo-dact. d^o 11, rue Mautrois.

DEM. auto 12 HP env., b^o marq., 1913/14. Monnier, Ag. Havas.

BALADEUSE p. tonnelier dem^o occas. Ecr. Oibec, Ag. Havas.

Manœuvres et bons charpentiers 1200 fr. 96, rue Camille-Godard.

VENDONS gde scie ruban neuve. Pinton, 15, pl. Madeleine, Paris.

A V. FOIN, PAILLE, AVOINE. LACAZE, Lignan (Gir^o).

1,200 FR. DE RENTES avec 100 pout. Méthode sûre doublant la pout. Env. f. c. 2 fr. Ponderic de Carqueiranne (Var).

SITUATION 2,000 fr. p. mois à pr. de suite d. plusieurs villes de p^o, conv. à Mr bien, 30 à 35 ans, posséd. 20,000 fr. Ecr. SINKAT, Ag. Havas, Bdx.

80 VIN EXTRA
Ph^o 27, r. Peyronnet 80 Ph^o

1906 15 tx très beau vin côtes Françaises à v. logé. Faire offres cc. à André, b. J. Libourne

CIDRE Pur Jus 25 fr.
SIMON, 66, Paludat, Bordx. Tél. 506

CIDRE extra, la barrique de 225 litres, fût 80 FR. compris sur gare départ. Prix spéciaux pour négociants. Castera, 3, pl. Maucaillou, Bx.

CIDRE SUPERIEUR 30
Jeanson, 37, rue Frère, Bordeaux

ENTRESOL à 1^{er} 59, Intendance.

ON DEM. marbrerie pouvant faire toilette et lavabo blancs non montés. Donner prix Deschamps, 7, rue Thorel, Paris.

SUIS LESCHETEUR BOUTEIL. Suis les frontignans haut cours, déchets cuivre, zinc, etc. ferrailles. JEAN, 137, r. Tondou, B^o.

A V. scie à ruban p. bois en grume av. chariot divisé à agrafes, 3 m^o et voie. Ec. Brosser, Havas.

Attention! A v. portes, vitreaux, Anoteries, lits, haruais, Salignon S'adr. 69, rue de Kater, Bx.

DÉPOT de pain à céder. Bénéf. 3 fr. p. jour. Prix 700 fr. Seltzer, 37, rue Esprit-des-Lois.

TABAC Bar à céder après décès. Bénéf. 6,000 fr. p. j. 1^{er} 9,000 fr. occas. Tr. pressé. Seltzer, 37, rue Esprit-des-Lois.

AGACE PRÈS BORDEAUX de mandé p. l'invent et notal. Faire offres Tajan, 13, r. Guichard.

HARICOTS 1/2 SOISSONS 0 fr. 50 le 1/2 kilo par 10 kilos, AGENCE FRANÇAISE, 45, rue du Cancer, Bordeaux.

Homme sérieux, connaît. toutes cultures et élevage, désire place de régisseur. Ecrire Chevillier O., poste rest. St-Projet.

Jeune employée ou ouvrière tailleur connaissant la garniture est demandée, pour la vente. Meccerie Médèle, c. Alsace, 191

SUIS ACHETEUR regnures de coupes tissus coton de confections militaires et civiles. Faire offre forme par écrit, en soumettant échant. par catégorie si possible: seru, blanc ou couleur, avec prix, quantité disponible et quantité mensuelle à livrer. PISSEVAUX, 26, rue de la Pépinière, 25, à PALIS.

Lait et Beurre purs, Œufs coque. 326, rue Sainte-Catherine.

MARIAGE, Référé. 26 a., 115,000 union j. f. yeuv. dl., sans fortune. Discr. Ec. Lohat, Havas.

PEAUX ORANGES en 1/4 dem. 53, rue Armagnac, Bordeaux.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES 14, rue Condillac, 18, Bordeaux

AUTO-LEÇONS BREVET GARANTI Garage Bordelais, près boulevard, 251, r. Judaïque, Bordeaux.

MACHINE A VAPEUR 60 HP à vendre. — Vitesse 70 tours. échappement libre, détente variable pour le régulateur. Ecrire Elabb Lalanne, Passage-d'Agon.

APPARTEMENTS bureaux à louer sont demandés Bureau AKA, 12, Gal. Bordelaise.

ON ACHETERAIT Droguerie, Herboristerie et LI. brats. — Offres AGENCE VENDRENE, La Roche-sur-Yon.

ON ACHET. propriété 600 h. seul tenant pouvant se cloître, pr. gare, av. abonde. Adr. renseignements Vendéenne, Roche-s-Yon

ON DEMANDE, durée guerre, régisseur pour grande propriété. — Ecrire à FOURES, poste restante à Libourne.

Jeune homme 17 ans, apte trav. ds champs, dem. place. Adr. b. J.

PERDU le 29 mars, dans la machine à écrire, une brochure forme papillon en brillants avec un sautoir au milieu. Prière rapporter r. Minvielle, 57. Récompense.

MM. CHANVRIER FRÈRES marchands de chevaux, recevront le 1^{er} avril un grand convoi de chevaux de TOUS GENRES. Rue Leconte, 37, Bordeaux.